



CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

BULLETIN MUNICIPAL N° 5
Septembre 2022



www.chateau-arnoux-saint-auban.fr
Suivez-nous sur facebook :
MairieChateauArnouxSaintAuban



INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFS Tél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :
Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUES Tél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends) Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives Tél : 04 92 33 22 36

Affichage «sucettes»

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrants Tél : 04 92 33 20 01

Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1^{er} et 2^e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCAS Tél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement Tél : 04 92 30 58 40

Astreinte Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France Services Tél : 04 92 37 25 94

Agence postale communale..... Tél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :
René VILLARD

Commission communication :
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban
1 Rue Victorin Maurel,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : septembre 2022

Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé
sur du papier respectant la norme PEFC,
avec encres végétales

SOMMAIRE N° 5

VIE MUNICIPALE

Le projet des boîtes à lire4

« Mutuelle communale » 76 adhésions.....4

Petites villes de demain5

Finances : une renégociation favorable
aux intérêts de la commune5

Transports scolaires5

Brocantes.....5

Déjections canines : un peu de civisme6

Un label recherché.....6

La saison estivale au plan d'eau.....7

Projet de méthaniseur8

Extinction partielle de l'éclairage public9

LA VIE LOCALE :

Le cyclope9

SNU avec Louna Cortès.....9

TRAVAUX :

L'inauguration de la meule du Barrasson10

Du nouveau au cimetière du Blachon11

Les vestiaires du stade Grabinski, nouvelles de la rotonde12

Aperçu des réalisations des conseils de quartiers

Château-Arnoux - Saint-Auban13

Plus de peur que de mal14

Éclairage public du Fournas14

ACTION SOCIALE

La plateforme de compostage du restaurant scolaire.....15

Accueil de loisirs : l'intergénérationnel au cœur

du projet des vacances de printemps16

Accueil de loisirs : zoom sur l'été !16

Les repas champêtres.....16

Une journée à toute vitesse au circuit Paul Ricard !17

Mobilité solidaire : enquête et soirées conviviales.....17

Un automne pour garder l'équilibre18

VIE ASSOCIATIVE

1922-2022 : de l'uscasa à l'esmd, le foot fête son centenaire.....19

Association sports loisirs de la Moyenne Durance20

Centre National de Vol à Voile20

La ligue contre le cancer20

Comité des fêtes21

Chauffayer, lieu de rencontres internationales21

ESMD21

Noël Linarès, nouveau président de joie et soleil22

Kickboxing Team JMA22

Equipe de soutien section anciens sapeurs-pompiers

de l'union départementale 0423

Réserve naturelle ornithologique de Haute-Provence23

Fête de l'ami du pain très réussie24

Randurance.....25

Trail Loisirs C.A.S.A.25

UNAFAM25

CULTURE ET PATRIMOINE

Bilan atelier intergénérationnel26

Salon du livre 2022.....27

Chalet Prouvé : patrimoine du XX^{ème} siècle27

HISTOIRE LOCALE

Les Halles28

Nom des écoles de château-Arnoux.....29

Petite Histoire du Four citoyen.....30

ÉDUCATION

École Edouard Manceau31

Travaux dans les écoles31

Rénovation31

NOUVELLES DE L'AGGLO

Quartier du belvédère32

Eau et assainissement33

Un site naturel offert à la découverte.....34

TRIBUNE LIBRE

Le mot de "CASA 2020 "35

Le mot de "Démocratie CASA"35

DERNIÈRE MINUTE

Le forum des associations.....36



René VILLARD,

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président
Provence Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubannaises,
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Depuis la parution de notre dernier bulletin municipal beaucoup de choses se sont passées.

Nous avons eu les élections Présidentielles en avril, puis les élections législatives en juin.

C'est au travers de leur bulletin de vote, que les Français, les Jarlandins et les Saint-Aubannais ont exprimé leur grogne, avec la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation des carburants, de l'électricité, du gaz, des fournitures scolaires. Tout ce qui touche à la vie quotidienne de l'ensemble de nos concitoyens est la cause de cette expression dans les urnes.

Puis nous avons eu aussi la canicule, avec son lot de restrictions. La préfecture a classé Château-Arnoux-Saint-Auban en vigilance sécheresse le 21 juillet, devant l'ampleur des feux de forêts au niveau national. Ce qui m'a conduit à prendre un arrêté interdisant l'accès dans tous les massifs forestiers de notre commune.

Pour information notre commune c'est 1900 hectares dont 900 hectares de bois. Je comprends que pendant cette période de vacances tous avaient envie de marcher, de faire du vélo dans nos beaux sentiers, ou que les professionnels du tourisme aient été déçus. Mais je reste persuadé que la grande majorité des personnes retiendront le fait que je tiens bon sur cette question. Depuis que nous menons cette politique de prévoyance, notre commune n'a subi que deux incendies, en 2018 avec 4 hectares brûlés et en 2009 avec 7 hectares, et c'est déjà deux incendies de trop.

Malgré toutes ces catastrophes qui nous touchent depuis 2020, le covid, avec toutes les restrictions que nous avons eues pendant 2 ans, la guerre en Ukraine, et la sécheresse, nous nous efforçons de maintenir le cap et d'essayer de respecter les engagements pris auprès de vous, lors des municipales de 2020.

Nous continuons les différents chantiers qui avaient été lancés par l'ancienne municipalité, comme la rotonde, même si nous avons dû refaire les plans en collaboration avec les intéressés.

D'autres travaux ont démarré, à l'école Paul Lapie, pour réaliser des économies d'énergie par doublage de l'isolation extérieure.

D'ici la fin de l'année 2022 les travaux de rénovation de l'école Henri Wallon débiteront, pour regrouper le pôle enfance-jeunesse dans un même lieu avec le CCAS et la Marelle.

La réhabilitation de la crèche Les Petits Plus à Clubières se poursuit. Ces travaux avaient été budgétisés par l'ancienne équipe, et malheureusement, avec la crise, leurs coûts subiront pour certains 40% d'augmentation.

Deux dossiers avancent et devraient démarrer avant la fin de l'année. Le Coliving Senior sur Château-Arnoux, et dans les Jardins de la Cité, l'immeuble avec appartements adaptés aux personnes ayant un handicap.

En 2023 nous allons démarrer une OPH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) sur 5 ans. Cela devrait concerner 70 habitations où des travaux subventionnés à hauteur de 80% pourront être réalisés, après acceptation du dossier. Une part restera à la charge de la municipalité et l'autre à la charge du propriétaire.

Nous allons continuer d'embellir notre commune. Le 8 septembre nous avons reçu le jury régional du concours Villes et Villages fleuris pour l'obtention d'une 1^{ère} fleur. Nous attendons avec impatience le résultat qui sera connu d'ici le mois de Novembre.

Nous travaillons toujours sur notre beau projet d'une maison de santé. Malheureusement à ce jour nous n'avons toujours pas les deux médecins généralistes pour déposer notre dossier auprès de l'ARS.

Dans ce Bulletin, vous allez retrouver l'activité de nombreuses associations. Je voudrais remercier chaleureusement, l'ensemble des animateurs et bénévoles qui font un travail remarquable tout au long de l'année pour que chacun puisse pratiquer les très nombreux sports ou activités proposés sur notre commune.

Je veux aussi remercier plus particulièrement le Comité des Fêtes, sa présidente et toute son équipe qui tout au long de l'année ont animé notre commune. Un grand merci à vous tous.

Avant de finir cet édito, j'aurais aimé vous parler de plein de sujets d'actualité qui me tiennent à cœur car tous très importants. Mais ce serait trop long.

Je retiendrai cette décision prise par la Cour suprême américaine, révoquant le droit à l'avortement. Cela va contraindre de nombreuses femmes américaines à recourir à l'avortement clandestin et mettre leur vie en danger.

En France, ce droit a été gagné après de nombreuses luttes. Il aura fallu attendre 1979 pour que la loi soit définitivement mise en application grâce à Madame Simone VEIL. Depuis, de nombreux pays se sont également mobilisés sur ce sujet.

Aux USA, les conservateurs Américains, ont décidé de priver les femmes de cette liberté.

La grandeur d'un pays ne se mesure pas seulement à la valeur de son PIB, mais bien à la dimension accordée aux droits humains, à sa démocratie, à l'égalité des sexes.

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances d'été. Bonne rentrée à Toutes et Tous.

Le Maire,
Conseiller départemental,
René VILLARD

LE PROJET DES BOÎTES À LIRE

Il a enfin pu démarrer victime lui aussi de la crise sanitaire.

Quatre frigos ont été recyclés durant le Festival Regarde Sous Tes Fenêtres, le thème des 4 éléments a été retenu :

Pour le conseil de quartier 1 : La terre

Pour le conseil de quartier 2 : L'eau

Pour le conseil de quartier 3 : L'air

Pour le conseil de quartier 4 : le feu

Un grand merci à la MJC d'avoir intégré dans le FRSTF le projet et à Julien MARIN le graffeur et à tous les enfants qui ont pu peindre les frigos et qui étaient ravis d'être avec nous

ainsi qu'aux représentants des conseils de quartier qui étaient présents.

Les boîtes seront inaugurées en septembre et la phase 2 du projet pourra démarrer, il s'agit de faire de l'animation de lecture pour les habitants enfants, adultes et de créer du lien entre les 4 conseils de quartier.

Si vous désirez faire dons de livres, vous pouvez contacter le 06.13.39.53.04 d'avance merci.

Geneviève PELEGRINA
Adjointe déléguée à la Culture



« MUTUELLE COMMUNALE » 76 ADHÉSIONS



La « mutuelle communale » pour les administrés de la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban fête son premier anniversaire..

Mise en place au 1^{er} juillet 2021 elle rassemble au 30 juin 2022 40 sociétaires et 36 ayants droit.

Rappelons que la santé, l'accès aux soins participent au bien-être de chacun. Pour cela, bénéficier d'une complémentaire santé est

indispensable. C'est pourquoi notre commune s'est engagée auprès de ses administrés en leur proposant une « mutuelle communale » à la fois responsable et solidaire, à des tarifs négociés en partenariat avec une mutuelle de proximité : la « Mutuelle de France Alpes du Sud ».

Trois niveaux de garanties sont proposés permettant une approche au plus près du besoin de chacun.

C'est la garantie médiane « Le Barrasson » qui recueille le plus d'adhésion avec 20 sociétaires. La garantie de base « la Riaille » en recueille 8, tandis que la garantie la plus haute « Le Fournas » en recueille 12.

L'engouement pour le développement des « mutuelles communales » est certain.

Tout récemment, après Digne Les Bains, Les Mées, Château-Arnoux-Saint-Auban une dizaine de communes des AHP ont rejoint la « MFAS » pour la mise en place de leur « mutuelle communale » ; La Brillanne, Volx, Oraison, Reillanne, Mane, Volonne, Peyruis, l'Escale, Malijai, Le chaffaut-St-Jurson, d'autres sont à venir.

Pour tous renseignements veuillez contacter l'agence de Sisteron de la « MFAS » au 04 92 61 14 94,
16 Av des Arcades
04201 SISTERON
Mardi au vendredi
8H30-12H00 et 13H30-17H15
Samedi 8H30-12H00
contact@mfas.fr - www.mfas.fr

Gérard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances

PETITES VILLES DE DEMAIN

Vous le savez, la Commune a été labélisée par l'Etat « Petite Ville de Demain » (PVD). Dans ce cadre, nous continuons à préciser le projet de territoire pour les années à venir et particulièrement les actions de redynamisation de nos centres, qui est le premier objectif du programme PVD.

Ainsi, nous avons défini des scénarios privilégiés pour la requalification et l'aménagement du cœur de Château-Arnoux et du centre de Saint-Auban, afin de les rendre plus attractifs pour vous, les habitants de notre Commune, mais aussi pour attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises et des touristes en valorisant notre patrimoine remarquable (Château Gothique et Renaissance ; Cité jardin de Saint-Auban).

Avec une volonté de créer du lien entre les deux parties de notre Commune, un projet de réaménagement de la voie douce dans le vallon du Barrasson est aussi envisagé. Favoriser des cheminements doux pour relier toutes les parties de la Commune est également un des enjeux vers une redynamisation et transition écologique de notre Commune.

Toujours pour redynamiser nos centres mais aussi améliorer le confort des habitants, nous envisageons la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif permet des aides conséquentes pour les propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés, particulièrement de la part de l'Etat via l'Agence Nationale pour l'Habitat, le Conseil Régional et la Commune, pour rénover les logements au niveau thermique et l'adapter pour

maintenir l'autonomie des personnes.

Ce dispositif compléterait le dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien qui devrait être éligible sur une partie de notre Commune d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, vous le savez, la santé et l'accès aux soins est un sujet primordial pour notre Commune. Nous portons toujours le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Nous avons mobilisé les professionnels de santé de la Commune, réalisé un pré-projet de santé, et avons lancé diverses démarches pour accueillir un nouveau médecin généraliste. Nous avons besoin d'un deuxième médecin généraliste pour faire avancer le projet de MSP alors n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Et enfin, attirer de nouvelles entreprises sur notre Commune et de nouveaux commerces dans nos centres est essentiel pour une ville dynamique, fonctionnant en mode Ecoquartier dans ses deux centres, et pourvoyeuse d'emplois.

Ces projets sont ambitieux et, au regard de leurs coûts, ce sont des projets de moyen et long terme. Mais vos retours à la concertation citoyenne de janvier-février derniers, tout comme les échanges avec vos élus et vos représentants aux Conseils de Quartier, confirment leurs intérêts.

Le Maire, René VILLARD
Conseiller départemental,
2^{ème} Vice-président de Provence Alpes Agglomération
délégué aux déchets

FINANCES : UNE RENÉGOCIATION FAVORABLE AUX INTÉRÊTS DE LA COMMUNE.

C'est dans sa séance du 30 mai que le conseil municipal dernier a validé deux conventions, avec un organisme bancaire, modifiant les clauses financières du crédit-bail réalisé en 2006 pour la construction de la nouvelle gendarmerie.

Avec le nouveau taux crédit négocié, l'allongement du prêt de 3 ans et la revalorisation du loyer du bâtiment de la

gendarmerie l'économie financière annuelle pour la commune s'élève à près de 60 000 €.

Voilà une économie non négligeable et un plus pour l'amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune.

Gérard BENOIT
1^{er} adjoint délégué aux finances

TRANSPORTS SCOLAIRES



La dernière réunion de l'année scolaire du Comité d'administration du Syndicat Intercommunal des transports des élèves du Carrefour Bléone Durance (SITE) s'est tenue en juin dernier. Un bilan a été dressé par la Présidente Gisèle Saunier. L'année a

été paisible et aucun incident notoire n'a été à déplorer. A la demande des parents, une réorganisation horaire a été validée par la Direction du Collège. La pause méridienne était bien trop courte pour permettre aux élèves de déjeuner à leur domicile. Les sorties seront donc fixées à 12h et un retour au Collège à 13h35 à compter de la rentrée de Septembre

Frédérique BARDIÈS
Conseillère municipale Déléguée au Commerce local,
Commerce forain et fêtes votives

BROCANTES

Depuis 2 ans, l'organisation des Brocantes a été revue afin d'être cohérent en matière d'occupation du domaine public et de la fréquentation par la population.

En effet les brocantes ou vide greniers du samedi à Château Arnoux posaient souvent le problème du stationnement les jours de mariage. Il a donc été décidé que ces événements seraient organisés sur Saint-Auban le samedi et sur Château-Arnoux le dimanche. Aucun marché ni autre manifestation ne sont ainsi pénalisés car tout un chacun s'accorde à dire qu'un déplacement sur la commune peut permettre la fréquentation de plusieurs lieux. Pour exemple et sur la base de nombreux témoignages, les fervents adeptes des brocantes commencent leur dimanche par chiner sur la place de la Résistance et poursuivent leur balade sur le marché de Saint Auban. Il faut laisser vivre ou revivre chaque quartier de notre village, chacun à sa façon et suivant ses passions et aussi laisser circuler la vie à travers toutes les animations proposées.

Frédérique BARDIÈS
Conseillère municipale Déléguée au Commerce local,
Commerce forain et fêtes votives

DÉJECTIONS CANINES : UN PEU DE CIVISME



Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende, mais tout simplement par civisme.

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles participent également à la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

En effet, les crottes de chien contiennent des parasites fécaux et des agents pathogènes, susceptibles de se propager à d'autres animaux domestiques, et à l'homme. En outre, un passant peut malencontreusement glisser sur la crotte d'un chien et se faire mal. Dans ce cas, la responsabilité civile du propriétaire de l'animal est engagée

Sur notre commune, des « bornes de propreté canine », avec distributeurs de sacs à crottes ont été installés dans des passages fréquentés. Ils permettent aux propriétaires de

chiens de se procurer de quoi ramasser les déjections de leur animal. Partout ailleurs, il est recommandé de se munir de quoi récupérer, puis se débarrasser proprement de ces crottes.

Faute de respecter ces règles élémentaires d'hygiène et de civisme, les propriétaires s'exposent à une amende de 135 € (euros) par contravention constatée (article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement), qui classe les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

Rappel : Afin de préserver la quiétude de toute la population, M. Le Maire a pris le 4 avril 2022, un arrêté municipal permettant de sanctionner les propriétaires de chiens aux aboiements trop intempestifs. La tranquillité publique se doit d'être respectée. Si une tolérance a été accordée les premiers temps, elle ne sera plus de mise à compter de la rentrée.

Guillaume JULIEN
Adjoint délégué à l'urbanisme,
au foncier et au cadre de vie

UN LABEL RECHERCHÉ

La Commune a toujours protégé et mis en valeur son patrimoine paysager, naturel et végétal, grâce aux efforts des membres de l'équipe communale « espaces verts ».

Comme d'autres communes soucieuses d'aménager durablement les paysages familiers, Château-Arnoux Sain- Auban vient de présenter sa candidature au label « Villes et Villages Fleuris ».

Obtenir ce label permettrait de valoriser le travail réalisé par les services municipaux tant technique qu'administratif, mais également tous les acteurs de la Commune en charge des travaux, du cadre de vie, de l'environnement et de la protection de la nature.

Cela permettrait également de valoriser la politique municipale pour l'amélioration du cadre de vie tant auprès de la population que sur le plan touristique.

Espérons que le fleurissement raisonné et les nombreuses actions communales visant à protéger l'environnement seront reconnus comme une contribution au patrimoine local et national.

Marc ROVIRA 3^{ème} adjoint délégué
aux travaux et à l'énergie renouvelable.



LA SAISON ESTIVALE AU PLAN D'EAU

Après deux années quelque peu perturbées par les préconisations sanitaires sévères, le plan d'eau a pu ouvrir cet été avec des mesures allégées bien que maintenues sur les désinfections pour la protection de tous.

La natation scolaire a pu être dispensée dès le lundi 13 juin et ce jusqu'au 1er juillet à 305 élèves sur 3,5 jours. Une initiation très appréciée par les enseignants et les parents.

L'ouverture au public a pu être effective sur les deux week-ends de juin (hors natation scolaire) puis du mardi au dimanche du 2 juillet au 28 août. (le lundi étant réservé à l'entretien technique des équipements)

Le snack a pu également rouvrir ses portes après deux années d'absence. Il a été assuré par Ghani Chemani, professionnel de la restauration. Outre son sérieux et ses compétences, il a permis aux baigneurs ou aux visiteurs, de profiter d'un moment de détente à l'ombre des arbres très apprécié.

La Municipalité a, cette année, pris la décision de prolonger sur cette saison, la validité des cartes d'abonnement non consommées l'année passée. Une manière de permettre à tous de faire face aux difficultés actuelles et profiter du plan d'eau pendant la période de forte chaleur. Toutefois cette mesure était, tout le monde peut le comprendre, exceptionnelle. Chacun a été informé que les cartes non utilisées à la fermeture de la piscine en août 2022 ne seront ni reportées en 2023 ni remboursées.

La saison s'est déroulée dans une ambiance familiale et sereine malgré



quelques « incidents ». En effet, nous déplorons que, à plusieurs reprises des excréments dans l'eau ont conduit à la fermeture des bassins. Nous sommes conscients qu'en période de canicule, cette décision n'est pas facile à prendre. Toutefois, nous sommes soucieux d'assurer une totale sécurité sanitaire par la désinfection immédiate de l'eau de baignade au grand désespoir des usagers qui subissent comme nous.

Ouvrir un plan d'eau sur deux mois, c'est à minima six mois de préparation. Que tous les acteurs, chacun dans leur domaine, en soient remerciés : les services administratifs pour les recrutements, protocoles, règlements, etc..., les services techniques et

d'entretien pour l'aspect sanitaire et opérationnel des bassins, la société UDSP04 qui a assuré la sérénité de tous, sans oublier les agents de caisse et Marie-Noëlle, la « cheville ouvrière » sur site qui assure l'organisation et aux trois maîtres-nageurs recrutés cette année, Alison, Alban et Tim. Ces derniers très investis dans leur mission ont fait preuve d'une grande conscience professionnelle et ont participé en grande partie à la réussite de cette saison. Comme dit le dicton « on ne change pas une équipe qui gagne », nous formulons le souhait de tous vous retrouver en juin 2023.

Bernard JULLIEN
5^{ème} Adjoint délégué au sport en lien avec les associations

RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES EN MATIÈRE DE TAILLE DE HAIES

Devant un grand nombre de plaintes d'administrés concernant les nuisances dues aux haies, le Maire souhaite faire un rappel de la réglementation. En application des articles 671, 672 et 673 du code civil, chacun de nous est tenu d'entretenir ses haies, arbres et arbustes.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, afin qu'ils ne débordent pas sur la chaussée, et de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

En cas de non respect de ces obligations, le Maire fera procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Ce délit est passible d'une amende de 5^{ème} classe (1500 €) conformément à l'article R 116-2 du code de la voirie routière.

- Couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.
- Respecter les distances légales :
- Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- Pour les plantations de moins de 2 mètres : la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service à la population au : 04 92 33 20 02

Guillaume JULIEN Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier et au cadre de vie

PROJET DE MÉTHANISEUR

Un projet privé sur un terrain privé : Il s'agit d'un projet privé qui ouvrira une partie de son capital aux agriculteurs, aux riverains à travers une campagne de financement participatif et à la communauté d'agglomération (PAA). Les dossiers administratifs (permis de construire, ICPE) sont en cours de dépôt. Afin de construire cette unité il faudra une année pour pouvoir produire du biogaz, donc pas avant 2024.

Concernant les nuisances olfactives : Les seules odeurs pouvant être émises sur une unité de méthanisation le sont lors du transport, du stockage, du déchargement et du chargement des déchets organiques avant méthanisation. Lors de la méthanisation en tant que telle, la décomposition des déchets est réalisée en absence d'oxygène, sans contact avec l'air ambiant et donc sans odeur. Au terme du process, les acides gras volatils, responsables des odeurs, sont détruits. L'engrais organique produit est pratiquement inodore, même une fois épandu dans les champs.

Pour réduire les éventuelles odeurs, des mesures seront prises : transport dans des bennes étanches qui seront lavées, stockage hermétique des déchets odorants, avec une gestion en flux tendu. Un stockage fermé sera mis en place spécifiquement pour des déchets de pommes par exemple. Un dispositif de surveillance sur le site et dans le voisinage des riverains référents sera mis en place afin de réagir rapidement en cas de gêne constatée.

Concernant l'inquiétude de la valeur des biens immobiliers situés autour de l'usine : Une étude a été réalisée sur l'impact d'une installation de méthanisation agricole sur les prix des transactions immobilières en novembre 2020 par Artélia, Quélia et SEGAT immobilier. Suivant les conclusions générales collectées dans le cadre de l'étude du marché sur les communes et secteurs géographiques autour de quatre unités étudiées, aucun impact négatif lié à l'installation d'une station de méthanisation agricole n'a été établi.

Ces études peuvent être consultées sur internet (étude de l'impact d'une installation de méthanisation agricole sur les prix de transactions immobilières).

Aujourd'hui l'immobilier sur notre territoire n'a jamais été impacté par l'usine classé SEVESO 2 et l'ensemble des produits qui ont été fabriqués. Toutes les personnes qui ont revendu leurs biens, ont réalisé une forte plus-value. Et ce n'est pas l'unité de méthanisation qui va entraîner une diminution de la valeur des biens immobiliers.

Lors de la présentation par la société EVE de cette unité de méthanisation, aucune interrogation n'a été formulée par les personnes présentes sur ce sujet. Lors des deux réunions à la Bourse du travail, les questions posées aux responsables concernaient surtout le fonctionnement.

Question sur l'emplacement de cette unité de méthanisation : Difficile de dire à un propriétaire privé à quel endroit il faudrait l'installer, une étude a été faite

pour que le maximum de synergies avec ARKEMA puissent être mises à disposition.

Concernant l'implication de PAA dans cette structure de méthanisation, avec Sandrine COSSERAT, Vice-présidente déléguée à l'environnement, de Gérard PAUL, Vice-président délégué au SCOT, PLUI et de l'équilibre social de l'habitat, Président du Sydevom, et moi-même délégué aux déchets, nous avons travaillé pour que nous puissions être présents dans ce projet avec PAA.

Comme vous le savez nous avons des obligations de résultat concernant nos poubelles. D'ici 2024 nous devons trier nos bio déchets, qui représentent 30% de notre poubelle. La méthanisation offre une solution de traitement de ces bio-déchets. Nous sommes en train de réfléchir sur la mise en place d'un ramassage adapté, comme nous l'avons visité dans l'Isère. Et j'ai pu me rendre compte lors de la visite d'une unité de méthanisation qu'il n'y a aucune odeur quand les choses sont faites correctement en respectant l'environnement.

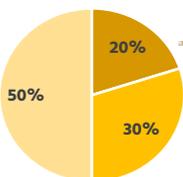
Pour ceux qui s'inquiètent de ma position vis-à-vis de PAA, qu'ils soient rassurés. Je trouve ce projet innovant car il va nous permettre de réduire le poids de nos poubelles, donc du coût de leur traitement, en attendant la mise en place de la tarification incitative sur l'ensemble du territoire de PAA.

Le Maire, René VILLARD
Conseiller départemental,
2^{ème} Vice-président de Provence Alpes
Agglomération délégué aux déchets

La valorisation de matières organiques par la méthanisation : comment ça marche ?

1 Des matières organiques sont collectées dans un rayon de 50 km maximum autour du site

Résidus agricoles : pailles de lavande, de maïs, déchets de fruits et de légumes, etc.



Matières organiques des collectivités : déchets verts issus des tontes, déchets organiques des ménages, etc.

Matières organiques des industries : invendus de supermarché, résidus de la production d'olives, etc.



Résidus organiques



Énergie

2 La valorisation de matières organiques utilise un processus biologique naturel pour récupérer de l'énergie sous forme de gaz et d'engrais naturel

Et les odeurs ? Lors de la méthanisation, la décomposition des matières est réalisée en absence d'oxygène, sans contact avec l'air ambiant, et donc sans odeur.

Nous aurons une attention particulière sur la gestion des odeurs lors du transport, du stockage, du déchargement et du chargement des matières organiques avant leur valorisation.



RÉSEAU DE TRANSPORT

4 La matière organique produite peut se substituer aux engrais de synthèse compte tenu de sa qualité agronomique

Engrais organique



RÉSEAU DE GAZ LOCAL

3 Le gaz produit est injecté dans le réseau local et accessible à tous les usagers

Trafic routier : ce paramètre a été pris en compte lors de la réflexion initiale sur le projet avec la mise en place de mesures spécifiques (passage par l'autoroute, pré-traitement sur un autre site, etc.).

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Déclaration d'urgence climatique, adoptée par le Conseil Municipal en décembre 2020 fixe à la commune de nombreux objectifs dont celui de « mener une réflexion sur la pollution lumineuse et notamment l'éclairage public ».

Depuis, le remplacement des lampadaires actuels par des lampes

« intelligentes » capables de réduire l'intensité lumineuse de 100% à 20% en fonction de l'heure a été expérimenté avec succès dans quelques rues. De même des têtes à leds remplacent peu à peu les lampes classiques.

Mais la commune compte plus de 2000 candélabres, et un gros travail reste à réaliser.

En complément, il convient de limiter l'éclairage public. C'est ce qui a été décidé par le Conseil Municipal, le 23 juin dernier.

Une extinction partielle a donc été programmée en fonction des saisons, pour s'adapter à la luminosité naturelle :

- De Novembre à Mars
de 23 heures à 5 heures
- D'Avril à Octobre
de 24 heures à 5 heures

Les routes nationales et départementales qui traversent notre commune ne seront pas concernées par ces dispositions.

Les réunions publiques d'informations réunies les 5 et 6 septembre ont permis de vérifier l'adhésion de la population à ce dispositif, conforme à la protection de la biodiversité et de la santé humaine. Sans oublier l'incidence financière, non négligeable en ces temps de hausse brutale des coûts énergétiques.



LA VIE LOCALE

LE CYCLOPE

Jean-Kris et Sonia Leydet ont reçu le trophée gold des entrepreneurs ressortissants de la CCI 04 engagés dans la RSE.

Il y a 5 ans, tous deux ont mis leurs valeurs au service du territoire et de sa population comme des nombreux touristes qui viennent séjourner dans les Alpes de Haute-Provence. Ils ont investi et les partenaires publics comme l'Europe, l'État et la Région Sud leur ont fait confiance en leur octroyant des subventions. Ensemble et avec leur équipe de choc tournés vers l'humain et une certaine conception très vertueuse de l'économie, ils ont été des pionniers en tant que buralistes avec Le Cyclope devenu un commerce multiservices de proximité intergénérationnel valorisant le savoir-faire de nombreux commerçants, artisans et producteurs locaux. Sonia et Jean-Christophe ont su cheminer main dans la main avec une vision commune de l'entrepreneuriat transformant pour toutes les parties prenantes ceci avec humilité et ambition. Un exemple inspirant pour tous : bravo !



Louna Cortes, 17 ans, une adolescente de notre commune, a terminé la phase 1 du Service National Universel « SNU »

« J'ai été affectée sur Marseille pour une durée de 2 semaines en juillet. Les journées étaient très denses mais aussi très enrichissantes (Levée du drapeau avec chant de la Marseillaise, sport, cours de secourisme obtention du PSC1, self défense, découverte des différents corps de l'armée, citoyenneté, visites culturelles : Mucem, grotte Cosquer, camps des mille, stade Vélodrome, visite port...) et plage...

On apprend beaucoup sur soi et les autres.

J'ai décidé de faire le SNU pour élargir mon horizon professionnel, Aujourd'hui, j'y vois plus clair et mon choix se confirme encore plus, (c'était un rêve depuis la 5ème) j'espère intégrer l'armée de terre à Gap pour effectuer ma mission d'intérêt Général « MIG » pour la phase 2 du SNU.

Je remercie Mme CORRIOL Sandrine déléguée départementale aux associations et son équipe du service département à la Jeunesse »

Souhaitons une bonne continuation à Louna pour ses projets à venir.

L'INAUGURATION DE LA MEULE DU BARRASSON



Il y avait du monde pour l'inauguration de la réception des travaux d'aménagement et de mise en valeur de la Meule de l'ancien moulin du Barrasson datant du 17^{ème} siècle, découverte par Luigi CORRARO et Jean NASARI ce samedi 18 juin par le Maire René VILLARD.

Grâce à la complicité de Marc ROVIRA, adjoint délégué aux travaux, de Geneviève PELEGRINA, adjointe déléguée à la

Culture et au Patrimoine, de Jaque DALCANT, Président honoraire de l'association du Patrimoine et conseiller municipal ainsi que de l'engagement sans faille des équipes des services techniques de la Commune, cette merveille a pu être récupérée dans le lit du Barrasson et restaurée. Elle mesure 1,50 mètre de diamètre et a une épaisseur de 30 cm.

Elle fait partie désormais du patrimoine de la Commune.



DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE DU BLACHON



Sur proposition de Jaque DALCANT, Président départemental de l'Association Crématiste et Conseiller municipal, le Maire et Conseiller Départemental René VILLARD et son Adjoint aux Travaux Marc ROVIRA ont œuvré pour que de remarquables travaux d'embellissement et réaménagement soient réalisés par les services techniques de la commune au columbarium du cimetière du Blâchon, c'est à dire à l'espace crématiste qui peut accueillir 200 urnes.

La sculpture « Flamme Fleur » de l'artiste LUCERINI a été restaurée par les mains expertes de Francis PROUST, notre ferronnier municipal et occupe maintenant une place centrale au Milieu des fleurs, galets blancs et bancs à l'ombre des cyprès.



Cet espace crématiste constitué d'un jardin du souvenir, permettant la dispersion des cendres, et d'un columbarium, composé de cases, a été inauguré le 02 Février 1987, jour des Cendres. La sculpture, intitulée «Flamme Fleur», est l'oeuvre de l'artiste phocéén Lucerini, 1er prix du Salon des Arts Plastiques de Château-Arnoux en 1986.



LES VESTIAIRES DU STADE GRABINSKI DES NOUVELLES DE LA ROTONDE

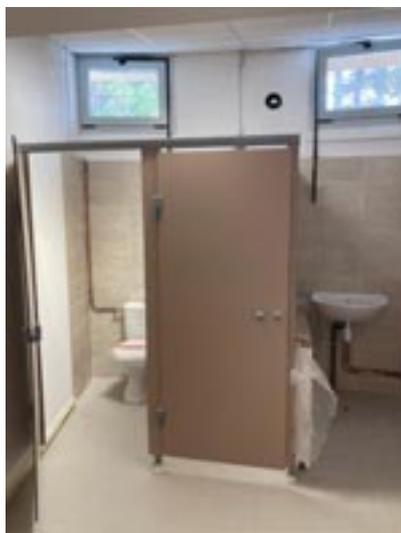
Depuis le dernier bulletin municipal du printemps et la fin des travaux de clos couvert (gros œuvre, étanchéité, menuiseries extérieures), les travaux de second œuvre et d'aménagements intérieurs se poursuivent, sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques : Philippe DUEZ et son équipe et des élus Marc ROVIRA Adjoint aux travaux et Bernard JULLIEN Adjoint aux Sports de la Commune, malgré quelques difficultés d'approvisionnement de matériels et matériaux et aussi de personnel rencontrées par les entreprises.



Les sols, les cloisons, les appareillages sanitaires et électriques mais aussi les bardages extérieurs sont terminés et apportent à ce bâtiment emblématique de Saint Auban une nouvelle peau et un usage bien plus adapté.

La nouvelle chaufferie gaz est en cours de finition et les travaux de peintures sont programmés pour ces prochains jours.

La livraison de cet équipement aux usagers devrait intervenir pour la mi-septembre.



APERCU DES RÉALISATIONS DES CONSEILS DE QUARTIER CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

QUARTIER N°1 :

Aménagement de la place du commerce à Font Robert avec la pose de bancs, tables bancs, fontaine, poubelle, création d'une place de parking PMR, réfection des marquages au sol, plantations d'arbustes, création d'un passage piétons.

Il reste à réaliser, la pose de 2 jarres, la création d'un mini rond-point, la pose de panneaux routiers indiquant une zone à 30 km/h, le déplacement des composteurs

A noter que les anciens bancs bétons qui étaient sur la place ont été réimplantés sur le chemin du bateau (tour du Lac)

QUARTIER N°2 :

Fin ce printemps du projet 2021 du conseil de quartier en aménageant l'espace vert du complexe José ESCANEZ par la pose d'une table de ping Pong, de tables bancs, bancs et fontaine et mise en place d'une unité de composteurs à l'entrée du parking de l'ancienne piscine. Les référents ont distribué aux administrés du quartiers des petites poubelles de tri.

Pour cette année, le comité de gestion souhaite créer une aire de jeux au mini stade du Pierraret. Les commandes sont en cours d'acheminement. La mise en place de l'aire de jeux est prévue cet automne, également sur la placette de la rue Jean Rameau. Deux micocouliers seront plantés cet automne.

QUARTIER N°3 :

La comité de gestion a souhaité mettre en place un panneau d'informations libre d'affichage pour les administrés du quartier. Un panneau d'affichage a été installé aux jardins de

la cité, une boîte à lire devrait bientôt être installée à côté (frigos réhabilités). À la demande du comité de gestion, 2 bancs ont été posés aux abords du panneau d'information.

QUARTIER N°4 :

Récemment une réunion a eu lieu avec ce conseil de quartier pour réfléchir à un projet d'aménagement entre la rotonde et les cours de tennis sous la pinède dans l'espace Grabinski à Saint Auban. Un devis est en cours pour : la réalisation d'un terrain de pétanque aux dimensions 12 m x 6 m, la pose d'une fontaine, la pose de 2 bancs et d'une table de ping Pong identique à celle posée au quartier n°2.

Également le conseil de quartier voudrait mettre en place des distributeurs de sacs pour déjections canines, 2 aux entrées du stade et 1 sur l'espace vert de l'aire de jeux de la Casse à côté de l'ancienne pharmacie (chiffrage en cours)

Pour finir, le comité de gestion voudrait installer 3 panneaux d'affichage libre pour les administrés du quartier, ils seraient disposés : un à l'entrée sud du stade Grabinski, Avenue René Piaton, un à côté de l'aire de jeux de la Casse et un sur avenue du stade vers l'école Paul Lapie et l'entrée nord du Stade Grabinski. Les chiffrages sont cours également.

Réalisations souhaitées cet automne.

Ces réalisations proposées par les responsables de quartier ont été validées par Jaque DALCANT et réalisées par l'équipe des Services Techniques ainsi qu'une entreprise locale sous la responsabilité de Philippe DUEZ Directeur et son Adjoint Didier DESANTI ainsi que de l'Adjoint délégué aux travaux Marc ROVIRA.



PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Le mercredi 15 juin un pin de la pinède de l'église de Saint Auban est tombé naturellement au milieu de la rue Emile Boyoud, sans faire ni victime ni dégât.

Rapidement sur les lieux, Marc ROVIRA, l'adjoint délégué aux travaux, Didier DESANTI, directeur-adjoint des services techniques et une équipe d'agents de la voirie et des espaces verts ont assuré la mise en sécurité de l'espace et le déblaiement de la voirie.

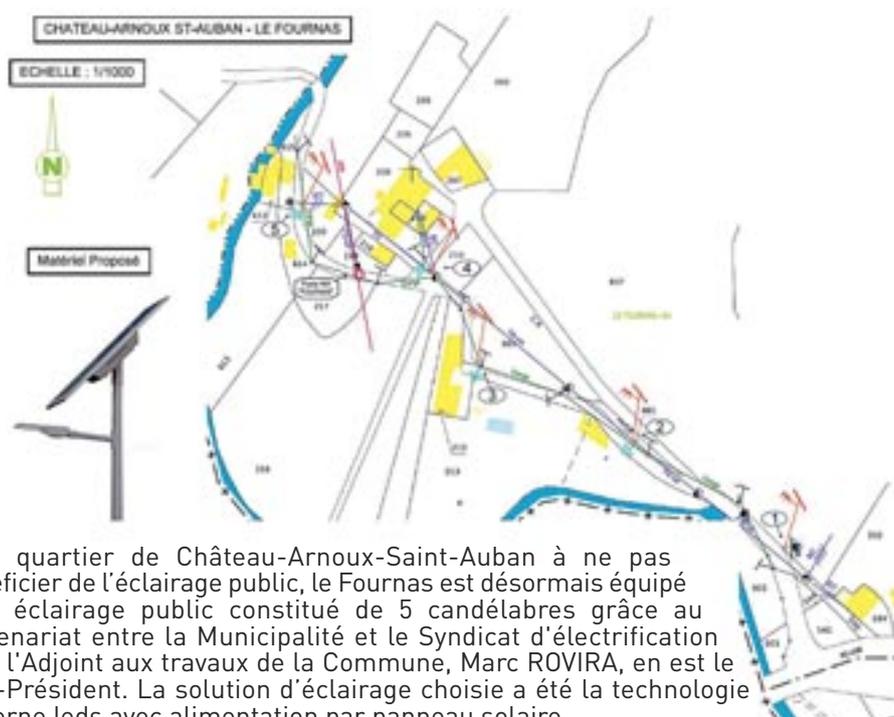


Suite à cet incident, un diagnostic sur l'état sanitaire des autres pins de la pinède a été réalisé.

Par principe de précaution, 7 autres arbres ont été abattus par l'entreprise MAURIN spécialisée en la matière tout en respectant l'identité du site.



ÉCLAIRAGE PUBLIC DU FOURNAS



Seul quartier de Château-Arnoix-Saint-Auban à ne pas bénéficier de l'éclairage public, le Fournas est désormais équipé d'un éclairage public constitué de 5 candélabres grâce au partenariat entre la Municipalité et le Syndicat d'électrification dont l'Adjoint aux travaux de la Commune, Marc ROVIRA, en est le Vice-Président. La solution d'éclairage choisie a été la technologie lanterne leds avec alimentation par panneau solaire.

En effet, l'absence de réseau d'éclairage ou même de fourreaux, l'étroitesse de la voie et la présence de rochers rendaient toute solution en tranchée onéreuse et compliquée. La solution de lanternes avec un fonctionnement autonome est donc apparue comme la mieux adaptée.

Néanmoins, comme sur le reste de la commune, ce quartier sera éteint la nuit, entre minuit et 5h du matin, et ce à partir du 19 septembre, pour répondre aux contraintes budgétaires et environnementales que connaît la commune.

Les nouveaux candélabres, d'une hauteur de 5 m, sont donc alimentés chacun par un panneau solaire de 160 wc et gérés par une carte électronique.

Leur répartition s'est faite pour être la plus uniforme possible et pour s'adapter aux méandres et caractéristiques de la voirie.



LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Tous les jours, le restaurant scolaire sert plus de 200 repas aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Inévitablement, toutes les assiettes ne sont pas terminées !

Depuis plusieurs années, le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, a engagé un travail avec le fournisseur de repas, l'entreprise adaptée LouJas, pour réduire le gaspillage alimentaire.

En parallèle, l'action de compostage des déchets alimentaires du restaurant scolaire a été mise en place.

C'est en 2019 que le restaurant scolaire a été retenu comme site pilote pour la mise en œuvre d'une opération de compostage autonome, afin de valoriser les 5 tonnes de déchets alimentaires produites chaque année.

Après quelques nécessaires ajustements, le composteur a finalement trouvé son rythme de croisière, grâce à l'implication et la mobilisation de tous.

Les services techniques de la commune assurent de façon efficace et régulière l'entretien de l'infrastructure, le retournement en profondeur des bacs, l'apport en broyat et l'évacuation du compost. Les agents du CCAS, quant à eux, effectuent les gestes du quotidien : tri des déchets compostables, apports dans les bacs, recouvrement de broyat, retournement de surface.



Le temps méridien étant un temps pédagogique, les enfants participent également activement au compostage. Sensibilisés au quotidien, les plus grands effectuent le tri de leurs assiettes.

Cette plateforme de compostage constitue un bel outil pour les sensibilisations et animations périscolaires et extrascolaires. En mai, les enfants de l'accueil de loisirs ont ainsi pu comprendre le processus du compostage et son intérêt : travail des micro - organismes, des champignons et des bactéries, rôle des insectes, la nécessité de réduire nos déchets, la protection de l'environnement...

Enfin, le SYDEVOM (Syndicat mixte départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères des Alpes de Haute-Provence) apporte son soutien et son expertise au projet, dans le cadre d'un suivi trimestriel : réunions sur site, observations, ajustements, préconisations, mais également sensibilisations des enfants et des agents.

Grâce à cette action, le restaurant scolaire a une longueur d'avance sur la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui rend obligatoire le tri des déchets organiques pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers à compter du 31 décembre 2023.

Pour tous renseignements :
CCAS – Centre Communal d'Action Sociale
ccas-direction@mairie-casa04.fr – 04 92 33 20 16



ACCUEIL DE LOISIRS : L'INTERGENERATIONNEL AU CŒUR DU PROJET DES VACANCES DE PRINTEMPS

Lors des vacances de printemps, le « Vivre ensemble » constituait l'une des principales thématiques des activités proposées aux enfants de l'Accueil de loisirs.

Dans ce cadre, les enfants ont confectionné de petits présents, qu'ils sont venus remettre au Centre Communal d'Action Sociale. L'occasion de partager un verre, avant que ces cadeaux soient remis aux personnes âgées via le service de portage de repas à domicile.

Les personnes âgées ont été très touchées de cette attention de la part des plus jeunes...

Pour tous renseignements :
CCAS - ALSH - ccas-alsh-direction@mairie-casa04.fr
04 92 64 38 24



ACCUEIL DE LOISIRS : ZOOM SUR L'ETE !



Initiation au tir à l'arc tous les vendredis.



Activité Street Art réalisée par les 3-5 ans

LES REPAS CHAMPÊTRES

Cette année encore, les enfants de l'Accueil de Loisirs ont eu le plaisir de prendre leurs repas « hors les murs ». Les traditionnels « pique-nique » ont été remplacés par des « repas champêtres », livrés directement sur les lieux d'activité.

Ainsi, tout en profitant de leurs sorties en extérieur (piscine, balades et autres), les enfants ont pu se restaurer de salades de lentilles, de tomates mozzarella, de quiches aux légumes, de taboulés et autres ratatouilles froides.

Une alternative particulièrement appréciée en cette période de forte chaleur !

Pour tous renseignements :
CCAS - ALSH - ccas-alsh-direction@mairie-casa04.fr
04 92 64 38 24



UNE JOURNÉE À TOUTE VITESSE AU CIRCUIT PAUL RICARD !

Depuis maintenant 4 années le Grand Prix de France de Formule 1 est de retour sur le mythique circuit Paul Ricard.

Pour sa 5^{ème} édition, le Grand Prix de France de Formule 1 a mis en place une journée consacrée à la jeunesse.

Dans ce cadre, 16 enfants de plus de 8 ans de l'Accueil de loisirs la Passerelle sont partis le 21 juillet au Castellet pour découvrir les coulisses du Grand Prix de France de Formule 1. L'événement a été abordé sous différents angles :

Pédagogique, avec la présence de la Gendarmerie Nationale qui a sensibilisé les jeunes à travers un grand nombre d'ateliers et de démonstrations sur la sécurité routière ou encore la présentation de l'ensemble des métiers liés à la Formule 1® et aux Grands prix,

Sportif, avec une visite commentée de la piste du circuit et la découverte du circuit Paul Ricard sous différents aspects. Un premier tour de circuit en immersion dans le monde exceptionnel des sports mécaniques.

Ludique, avec un accès à la Fan zone, ses animations ainsi qu'aux autres zones de divertissement afin de découvrir différentes disciplines : les voitures radios commandées, la simulation de pilotage de drone, les courses sur simulateurs et de nombreuses autres activités.

Pour tous renseignements :
CCAS - ALSH - ccas-alsh-
direction@mairie-casa04.fr
04 92 64 38 24



MOBILITÉ SOLIDAIRE : ENQUÊTE ET SOIRÉES CONVIVIALES

« VENEZ IMAGINER LES MOBILITÉS DE DEMAIN SUR LE TERRITOIRE DE LA MOYENNE-DURANCE »

Les communes de Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Volonne, Les Mées, Malijai, Peyrius, Montfort et Ganagobie mènent une étude commune autour des solutions de mobilités solidaires.

Afin de mettre en place des solutions de mobilités pertinentes, un maximum de contributions est nécessaire.

Vous êtes invités à remplir une enquête en ligne en vous connectant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/u4gZoHmR93H9AouGA>

Vous pouvez également remplir une version papier de l'enquête à l'accueil de la mairie, dans le hall de la Maison France Services et au CCAS.

De plus, deux soirées conviviales (18h-20h) vous sont proposées afin d'imaginer ensemble les mobilités de demain sur le territoire de la Moyenne-Durance :

- Le 17 octobre, de 18 à 20h à Volonne (inscription en mairie - 04 92 64 07 57)
- Le 18 octobre, de 18 à 20h aux Mées (inscription en mairie - 04 92 34 03 01)

L'objectif de ces deux soirées est de permettre aux habitant.e.s du territoire de s'exprimer et partager leurs idées et propositions pour améliorer les solutions de mobilité sur les 8 communes membres du projet. Les participant.e.s seront invité.e.s à une déambulation autour de petits ateliers conviviaux et ludiques.

Les professionnels du territoire seront invités à une rencontre Partenaires organisée à Château-Arnoux St Auban le 18 octobre.

Pour tous renseignements :
CCAS - Centre Communal d'Action Sociale
ccas-accueil@mairie-casa04.fr - 04 92 33 20 16

SOIRÉE
CONVIVIALE
HABITANTS

VENEZ IMAGINER LES
MOBILITÉS DE DEMAIN
DANS LA MOYENNE-DURANCE

17 octobre, de 18h à 20h
Espace Notre Dame
04290 Volonne
Inscription par tel. à la mairie :
04 92 64 07 57

18 octobre, de 18h à 20h
Salle des fêtes
04190 Les Mées
Inscription par tel. à la mairie :
04 92 34 03 01

UN AUTOMNE POUR GARDER L'EQUILIBRE !

Après les 3 cycles proposés au premier semestre (auto-massage, nutrition et mémoire), la Mutualité française proposera cet automne, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social La Marelle, des ateliers pour la prévention des chutes. Inscrivez-vous !

Pour tous renseignements :
CCAS – Centre Communal d'Action Sociale
ccas-accueil@mairie-casa04.fr – 04 92 33 20 16





MUTUALITÉ FRANÇAISE
PRÉVENTION-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUGER POUR GARDER MON EQUILIBRE

**GRATUIT
SUR
INSCRIPTION**

Les mercredis de 10h30 à 11h30

- OCTOBRE : 5 (2 séances de 10h30 à 12h30), 12, 19 et 26
- NOVEMBRE : 2, 9, 16, 23 et 30
- DÉCEMBRE : 7 (2 séances de 10h30 à 12h30)

**Maison des associations
SAINT-AUBAN**

Renseignements et inscriptions

CCAS : 04 92 33 20 16
La Marelle : 04 92 32 55 18

Nos partenaires :

**ATELIER DE PREVENTION
DES CHUTES**

- Entretenir son équilibre
- Pratiquer des exercices adaptés
- Partager un moment de convivialité

Atelier de 12 séances hebdomadaires

#BienVieillir









1922 – 2022 : DE L'USCASA À L'ESMD, LE FOOT FÊTE SON CENTENAIRE !

C'est en présence de notre champion du monde Alain BOGHOSSIAN ainsi que de toutes les instances du football réunies pour l'occasion - Vincent NOLORGUES Président de la Ligue de Football amateur, Véronique LAINÉ Présidente déléguée de la Ligue de la Méditerranée, Patrick BEL ABBÉS Président du District des Alpes - que notre club de foot a fêté son centenaire le 30 avril dernier aux Lauzières.

A l'invitation du Président Julien MARTELLINI et de son équipe, 150 personnes se sont retrouvées pour partager ensemble leurs souvenirs et découvrir une exposition retraçant 100 ans de football à Saint-Auban. De nombreuses animations ont rythmé cette journée qui a vu tous les anciens présidents du club encore de ce monde recevoir des mains du Président de la LFA et du District une plaque d'Or pour ces 100 ans ! Tous ont pu exprimer leur sentiment de joie de se retrouver à l'image d'Antoine DI GIOVANNI, Jean-François FUSTIER, Mario DI VONA, Jacky MARTINEZ, Christian GRENIER, Simon CAPARROS, Bernard JULLIEN, Sébastien BOUISSOU...

L'occasion pour le Maire René VILLARD et son adjoint aux sports de saluer l'engagement bénévole de toutes les générations qui se sont succédées pour faire vivre le football à Château-Arnoux Saint-Auban et la belle initiative du club.

Après l'édition d'un ouvrage retraçant l'histoire du club, une exposition permanente est également prévue dans les futurs vestiaires rénovés de Saint-Auban pour clôturer cette année anniversaire !



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS DE LA MOYENNE DURANCE (ASLMD).

Au cours du 2^{ème} trimestre 2022, l'ASLMD a poursuivi ses randonnées avec de bonnes participations, principalement dans notre département mais aussi avec des escapades chez nos voisins hauts alpins, ainsi que dans le proche Lubéron. Les fortes chaleurs, dès le mois de juin, nous ont amenés à déplacer les "randos Jeannette" du jeudi AM en matinée, avec l'aide de meneurs de notre CA.



Ce trimestre aura aussi été marqué par une belle journée à l'île des Embiez, où la cinquantaine de participants a pu goûter au 1^{er} bain de l'année dans une de ses criques sauvages et apprécier la richesse d'une végétation luxuriante. La saison s'est terminée par un pique-nique, apprécié de tous, le 30 juin à la base de loisirs de Rochebrune, avec plus de 70 participants, dont une vingtaine de téméraires s'est livrée au plaisir du karting tout proche, alors que d'autres préféraient la baignade.

Pour notre reprise en septembre, une journée mixte rando/plage/shopping est prévue à St Raphaél, ainsi qu'un voyage d'une semaine à Malte à la mi-octobre.

CENTRE NATIONAL DE VOL À VOILE

La biodiversité sur l'aérodrome de Château-Arnoux-Saint-Auban

La Fédération Française de Vol en Planeur (FFVP), maintenant basée sur l'aérodrome de Château-Arnoux-Saint-Auban depuis juin 2021, a récemment signé un partenariat avec l'association Aéro Biodiversité.

Cette dernière réalise des études de biodiversité sur des aérodromes ou des aéroports afin d'évaluer, d'améliorer et de promouvoir la biodiversité sur ces plateformes.

En 2022, les équipes d'Aéro Biodiversité sont donc déjà venues à deux reprises en avril et en juin pour répertorier les espèces animales et végétales présentes sur la plateforme du Centre National de Vol à Voile. Ils reviendront en septembre afin de finaliser leur étude et



rédigeront leur compte-rendu annuel qui sera disponible en début d'année prochaine.

Ce sera également l'occasion pour la classe de CM2 de l'école primaire Paul Lapie de Château-Arnoux-Saint-Auban de venir assister à une étude de biodiversité. Les experts d'Aéro Biodiversité leur présenteront les premiers résultats de leur étude et les feront participer à leurs observations opportunistes.

Cette étude permettra au Centre National de Vol à Voile et à la FFVP de faire un état des lieux de la faune et de la flore présente sur la plateforme, mais aussi de prendre des mesures pour améliorer celle-ci et la faire connaître au grand public.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la stratégie de développement durable de la FFVP, qui s'engage à réduire son empreinte environnementale tout en soutenant les clubs dans le développement de leur structure.

Si vous souhaitez connaître les résultats de cette étude (disponible début 2023), veuillez contacter Marie Bonnot, responsable développement durable à la FFVP marie.bonnot@ffvp.fr.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Mme Josiane PRIAM est la nouvelle Présidente du Comité 04 de la Ligue contre le cancer. Elue le 30 Juin 2022, elle succède au Docteur BORDES.

Vous souhaitez devenir bénévole, Contactez-nous, ensemble on est plus fort !

Centre Hospitalier Dignois - Quartier St Christophe
CS 60213 - 04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
cd04@ligue-cancer.net
Tel : 04.92.32.50.36

COMITE DES FETES



Les 18/19/20 Juin la fête votive de Château Arnoux a rassemblé petits et grands pour un tour de manège, un chichi ou un spectacle de Cabaret, et cela malgré les Escapades qui ont chevauché le samedi soir.

Cela n'a pas empêché la population de participer à ces deux animations organisées à deux endroits pas si éloignés l'un de l'autre de la commune.

Le comité des fêtes a voulu cette année apporter une note particulière à 3 soirées par des spectacles différents (DJ /Cabaret /un repas Guinguette à l'Embarcadère) pour que tout le village puisse être en fête. Seuls étaient absents les feux d'artifice que nous n'avons pas pu tirer en raison d'une contrainte sécheresse et malgré notre volonté.

Nous craignons que ces mesures deviennent pérennes à l'avenir et soient de plus en plus restrictives.

La population interrogée a pu apprécier chacune de ces animations, des Lauzières, au village et à la place de la Résistance.

La foule présente et heureuse était bien la traduction de la réussite de ces manifestations.

Les 23/24/25 Juillet la fête de Saint Auban où l'absence de forains n'a pas permis de concevoir la fête comme elle avait l'habitude de se dérouler et cela malgré notre travail et notre investissement pour essayer de compenser cette défection.

N'en déplaise à certains qui préfèrent critiquer plutôt que de considérer cette nouvelle problématique de société et d'y pallier.

Le Comité des Fêtes CASA met tout en œuvre pour vous distraire, vous étonner et vous faire sortir de chez vous au son de la musique. Preuve en est, la fête de la Musique à Saint Auban chez Angèle et le DJ Barry où bon nombre de personnes présentes ont dansé et partagé le verre de l'Amitié ; ainsi que chez Cliff ou un groupe de jeunes de Valensole a enchanté tout le restaurant et le quartier.

Contrairement aux dires de certains, le Comité des Fêtes tient à apporter une précision quant à son bilan financier et préciser que l'association ne fonctionne que par les subventions municipales et sans aucune participation des commerçants déjà bien impactés.

Si certains d'entre eux souhaitent apporter leur contribution, nous en serions heureux et nous les remercions sincèrement par avance.

Cette action de solidarité sera relayée dans le prochain bulletin Municipal pour que la population puisse être informée de ces généreux donateurs.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier ceux qui nous font confiance et que nous arrivons à faire rire ou danser. Cela suffit à notre bonheur.

Un grand merci aux services techniques qui nous apportent leur compétence et leur implication.

Nous vous donnons rendez-vous :

- Le 30 octobre - loto d'Halloween à la salle des fêtes
- Le 18 Novembre - Beaujolaisnouveau sous les Halles
- Le 20 Novembre - Bourse aux jouets à la salle des Fêtes
- 26 au 30 Décembre pour la Patinoire à Saint Auban ...

Belle rentrée à vous ..

CHAUFFAYER, LIEU DE RENCONTRES INTERNATIONALES

À l'occasion du séjour Erasmus + organisé par Joie et Soleil à Chauffayer, les élus des communes de Château-Arnoux Saint-Auban et d'Aubessagne (Chauffayer) étaient invités à débattre le 10 août, avec les jeunes participants à cette semaine européenne.

Francine OBÉLISCO, 2^{ème} adjointe en charge des affaires sociales et représentant le maire, René VILLARD ainsi que Brigitte PIERRAT, adjointe à l'environnement s'étaient jointes au maire d'Aubessagne, Richard ACHIN, accompagné lui-même de son premier adjoint et d'un conseiller municipal.

Espagnols, italiens, ukrainiens, russe, guinéens, malien et jeunes français ont partagé ce moment faisant du centre de vacances de Chauffayer un lieu de rencontres internationales et de fraternité.

Des interventions préparées par les jeunes sur l'Europe, le loup, le climat, l'eau, l'éclairage public et les économies d'énergie ont fait l'objet de partages animés et de questions aux élus sur les initiatives à prendre pour protéger notre planète.

Ces échanges se sont poursuivis lors d'un repas préparé par les cuisiniers bénévoles de la "colo". Une belle soirée d'été et des idées constructives sur les changements importants à venir et sur la nécessaire nouvelle façon de vivre ensemble.



ESMD

Coup de chapeau à nos jeunes footballeurs qui viennent de clôturer une saison historique avec le maintien de leur U20R en ligue, l'obtention du challenge de la sportivité qui récompense l'équipe ayant eu le comportement le plus exemplaire sur les terrains et cerise sur le gâteau une superbe victoire en coupe des Alpes 4-1 face à l'AS Sainte-Tulle Piervert !

U20 RÉGIONAL 2

Phase		Phase	
PHASE 1		PHASE 2	
RÉSULTATS	AGENDA	CLASSEMENT	CALENDRIER
Pl	Équipe	Pts	Jo G N P F BP BC Pts Diff
1	ES GANNET ROCHEVILLE 21	22	10 9 0 1 0 40 18 4 22
2	GJMD 21	17	10 5 1 4 0 26 14 -1 12
3	RACING F.C. TOULON 21	17	10 6 0 4 0 22 29 1 -7
4	A.S. MAZARGUES 21	14	10 6 1 3 0 24 16 8
5	EFC BEYNOIS ET. S 21	3	10 1 1 6 0 11 22 1 -11
6	GARCIA C. 21	-1	10 1 1 8 0 8 32 5 -24



Cette génération prometteuse va nous offrir une saison 2022/2023 de haut niveau avec des matchs face à de prestigieuses équipes comme l'AS Cannes, le Sporting Club de Toulon, le FC Martigues, l'USM Endoume, l'ET FC Fréjus Saint-Raphaël ou encore l'AC Arles... de quoi ravir les amateurs qui, avec la livraison des vestiaires rénovés du stade Alain Boghossian, pourront retrouver de belles affiches à Saint-Auban.

L'ESMD poursuit le développement de la pratique du football sur le carrefour Moyenne Durance. A noter que le club qui vit la saison de son centenaire, vient de voir son école de football labellisée ! Décerné par la FFF, ce label récompense le travail de structuration du club en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Une reconnaissance évaluée au regard de 4 principaux critères : encadrement et formation des éducateurs, mise en place du programme éducatif fédéral, formalisation du projet sportif et associatif.

Le club accueille les jeunes de la commune dès la rentrée prochaine, n'hésitez pas à aller à leur rencontre sur le forum des associations. »

NOËL LINARES, NOUVEAU PRÉSIDENT DE JOIE ET SOLEIL

Lors de l'Assemblée Générale de Joie et Soleil qui s'est tenue le 18 juin 2022, le président Norbert MOUIREN passe le relais, après 5 ans à la tête de l'association.

Noël LINARES, nouveau président et Dany VIEVILLE, nouvelle vice-présidente vont ouvrir un nouveau chemin de rencontres et de partages dans le Champsaur. Ils seront très bien entourés dans cette mission passionnante de l'éducation populaire.



Noël LINARES est bien connu et très apprécié dans la commune de Château-Arnoux Saint-Auban. Pompier volontaire pendant 36 ans et récemment choisi pour présider le comité de son quartier, Noël et son sourire font l'unanimité.

Dany VIEVILLE, Saint-Aubanaise de toujours, a été la première à organiser une classe verte à Chauffayer avec des enfants du département de l'Aisne où elle était instit. L'éducation populaire, Dany, ça la connaît.

C'est donc un relais déterminant qui vient d'être passé au sein de l'association. C'est la garantie d'un dynamisme renouvelé. C'est le signe que le bénévolat continue de se développer. C'est une ouverture nouvelle et de nouveaux projets en perspective.

Noël LINARES et Dany VIEVILLE incarnent les valeurs sûres de l'association. Le goût de l'autre, le respect de chacun et la curiosité de la différence vont continuer à faire les jours solidaires et heureux de Joie et Soleil.

Le projet de Noël LINARES et Dany VIEVILLE pour Joie et Soleil : Une équipe ouverte et diversifiée munie d'une boussole humanitaire et internationale avec un solide ancrage local.

Nous souhaitons à la nouvelle équipe de continuer à œuvrer pour que la jeunesse puisse partager les richesses d'autres cultures dans le lieu magique de Chauffayer, situé au pied du petit Chaillol.

Un nouveau C.A. motivé !

Noël LINARES, président - Dany VIEVILLE, vice-présidente - Christiane JOSEPHINE, secrétaire - Gérard Collomb, trésorier - Membres du Bureau : Jean-Louis ROUSSELET - André MASINI - Catherine BERTRAND - Jean-Louis CORBEL - Norbert MOUIREN - Administrateurs : Youssef DIOMBERA - Patricia LEFEVRE - Annick BILLAUD - Dominique PERNICENI - Membre de droit : Robert LA VISON.

KICKBOXING TEAM JMA

Les séances d'entraînement se déroulent désormais tous les jeudis au Gymnase du COLLEGE CAMILLE REYMOND

Cours « Enfants » de 17:30 - 18:30
Cours Ados et Adultes de 18:30-20h.

La formation est assurée par un formateur multi-diplômé, Jean-Michel AUBERT, titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, ainsi que par Magali AUBERT, titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle, et de Louna AUBERT, titulaire d'un Brevet de Moniteur Fédéral 2, (Championne France 2022 Vainqueur de la Coupe du MONDE WAKO 2022 à Istanbul)



Le KICKBOXING & plus particulièrement le K1 est une discipline pieds poings de PERCUSSION.

C'est un SPORT D'ATTAQUE qui ne sert pas à apprendre à vous "débarrasser de 4 individus à la fois" ou vous faire lever des poids en vous martelant "que vous êtes un.e champion.ne.!" ...

Ce sport vous permettra d'apprendre à pratiquer de la BELLE BOXE. Pour cela, deux conditions primordiales : l'ECOUTE (pour apprendre vite) et la RÉGULARITE (ne pas manquer de cours, c'est déjà ESSENTIEL)

Pour vous accueillir, le premier cours est gratuit.
Contact : 06 03 56 07 33 ou 06 85 24 42 24

ÉQUIPE DE SOUTIEN SECTION ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE 04

Cette section créée en 2015 par une convention signée avec le Service Départemental d'incendie et de secours et l'union Départementale Sapeurs-pompiers 04, est composée à ce jour de 66 anciens Sapeurs-pompiers (âge minimum 55 ans). Elle est reconnue comme un détachement spécialisé du SDIS04

L'habillement est fourni par le SDIS04.

Ses Missions :

- Transport de jeunes Sapeurs Pompiers
- Aide aux manifestations
- Conduite de véhicules aux différents contrôles
- Transport de matériels
- Participation dans les cérémonies protocolaires
- Mission de logistiques dans le cadre des feux de forêt actuellement. (La Rochette, St-Giniez, Rougon)

Un véhicule logistique est mis à la disposition de l'équipe de soutien par le Service départemental d'incendie et de Secours 04

Sur le Centre de Secours et d'Incendie de Château Arnoux cinq anciens pompiers sont membres de cette section. Leurs interventions sont totalement bénévoles.

Pierre AUTRIC - André MASIELLO - Jean François PESSIN
- Noël LINARES - Gérard COMBE



RÉSERVE NATURELLE ORNITHOLOGIQUE DE HAUTE PROVENCE

Notre association, la CISTUDE, milite depuis plus de 15 ans pour offrir à ce territoire un avenir différent à travers la valorisation de « nos vraies richesses » à savoir notre biodiversité exceptionnelle.

La présence sur le territoire de la commune de la retenue de L'Escale, lac artificiel mis en eau en 1963 par EDF, a permis le développement d'un véritable réservoir de biodiversité.

Alors que partout dans le monde les espèces disparaissent, sur notre zone humide nous sommes passés de 150 espèces d'oiseaux observables sur une année dans les années 70 à presque 200 aujourd'hui. Ceci en fait une des plus importantes de PACA pour l'avifaune juste après la Camargue. Chaque année, de nouvelles espèces sont observées grâce à cette nouvelle voie de

migration qui permet aux oiseaux de relier la Camargue à la plaine du Pô.

Le grand nombre d'utilisateurs qui empruntent le circuit du tour du lac confirme tout l'intérêt que portent nos concitoyens à la nature. Malheureusement, notre zone humide reste un milieu artificiel qui évolue très rapidement. Nous constatons que, sur les limons charriés par la Durance, la roselière s'est installée depuis longtemps. Aujourd'hui, ce sont les arbres qui s'installent sur la roselière, ce qui referme de plus en plus la retenue et la rend moins attractive pour les oiseaux. Seules deux espèces, les sangliers et surtout les moustiques, semblent tirer un bénéfice substantiel de cet état de fait.

De nombreuses études, plan de gestion et autres préconisations ont déjà été réalisés par différents interlocuteurs, hélas sans suite et donc sans résultat. Aucun entretien de ce milieu n'a jamais été effectué depuis qu'EDF a passé la main aux communes riveraines. Nous continuons à assister à une lente et inexorable stratification de plus de 50 générations de roseaux qui forment un couvercle pratiquement étanche sur la retenue.

Les choses semblent changer depuis deux ans. Les nouveaux élus des 3 communes sont beaucoup plus réceptifs à nos arguments en ces périodes de changement climatique et de disparition de la biodiversité. Sous la conduite de R. VILLARD, S. COSSERAT et C. FIAERT, ils doivent rencontrer prochainement EDF pour évoquer ensemble l'opportunité et les avantages d'un classement en Réserve Naturelle Régionale. ²

En 1974, René Dumont nous alertait déjà sur les problèmes que la vie sur terre allait rencontrer prochainement... On n'a pas voulu l'écouter et aujourd'hui nous sommes face à un problème qui nous dépasse de plus en plus faute de l'avoir trop longtemps négligé. Sur notre zone humide, nous en sommes au même point. Aujourd'hui, la biodiversité de la retenue a besoin d'une structure qui en permette la conservation et la gestion pour les générations futures.

De plus en plus face à ces problèmes qui nous dépassent, nous nous sentons désarmés, impuissants et l'éco-anxiété nous guette. Un remède tout simple est à notre portée : reconnectons-nous de façon désintéressée à la nature, devenons des militants de la vie ... et pourquoi pas en adhérant à la Cistude et en apportant votre pierre à la création de la Réserve Ornithologique de Haute Provence.



Nouveau poste d'observation du Prieuré à Château-Arnoux.
Pensez à porter vos jumelles

FÊTE DE L'AMI DU PAIN TRÈS RÉUSSIE

Organisée comme chaque année par l'Association du Patrimoine, l'édition 2022 de la fête de l'Ami du Pain a rassemblé un public très nombreux en ce premier dimanche de septembre.

Le four citoyen, mis en chauffe dès le début de la semaine, a assuré la cuisson de 1300 pains, plus d'innombrables plaques de fougasses et pizza, qui n'ont hélas pas réussi à satisfaire l'ensemble de tous les amateurs de belle boulange au feu de bois.



à la sortie du four

Sous un soleil radieux dès le matin, les musiciens des « Copains d'abord » et du groupe « à cinq sous » ont égayé les rues du Centre ancien, tandis que la Compagnie Elan'C dirigée par Céline GASSEND a conquis le public très nombreux massé sur le boulodrome et le chemin supérieur.

L'apéritif offert par l'association du Patrimoine était animé par Michel CHAUVIN et son « 5 Set Jazz ».



Les danseurs d'Elan'C devant un public très nombreux

Côté jumelage

C'est dans le cadre de la fête de l'Ami du pain, synonyme de la date anniversaire de la signature du serment de jumelage avec la Ville de Caraglio que le Maire a accueilli son homologue italienne Paola FALCO accompagnée de son adjointe Annalisa PERONA. Il était entouré du Comité



Les Copains d'abord s'apprêtent à sillonner les rues du Centre ancien



Paola FALCO (au centre) Maire de Caraglio en compagnie de René VILLARD

de Jumelage et de sa Présidente Antoinette ARNOUX, ainsi que de bon nombre d'élus(es).

Rendez-vous a été pris pour fêter les 10 ans du jumelage qui se dérouleront lors la fête votive du mois de juin 2023. Cet évènement, réel moment d'échanges, de partages et de convivialité où l'ensemble des associations sportives et culturelles, le Collège Camille REYMOND et la population seront invités à participer.

Merci à toutes et tous qui ont permis que ce jumelage voit le jour.



RANDURANCE

L'association Randurance existe depuis 20 ans, elle est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et compte 50 adhérents. Elle propose tous les samedis, de Septembre à Juillet, des randonnées de différents niveaux de difficulté afin de satisfaire le plus grand nombre, dans le département du 04 et limitrophes.

Des sorties raquettes peuvent être organisées en hiver, ainsi que des Week-ends, pour partager des moments de convivialités dans un contexte différent, et des sorties « randonnées urbaines », sur un plan plus culturel.

La licence peut être acquise après 2 essais de sortie gratuits, les sorties se font en co-voiturage pour limiter les frais de chaque participant. Une participation financière du club est assurée lors de sorties plus éloignées, ainsi que lors des Week-ends.

Quand le mauvais temps ne permet pas de randonnées, une matinée « d'apprentissage de lecture de cartes » est assurée par un adhérent accompagnateur de l'association.

Les accompagnateurs font toujours une reconnaissance en amont des circuits proposés, ils sont pour la plupart « baliseurs » et ont une grande connaissance du terrain. La sécurité du groupe est une préoccupation majeure, pour continuer à prendre du plaisir sans risque.

La Présidente
J GUILLOT



vous propose pour votre rentrée sportive, une section : « MARCHE NORDIQUE ». 2 séances par semaine, une en matinée et une en soirée.

C'est un sport complet et dynamique, plein de bienfaits pour le corps et l'esprit, qui redonne du souffle et fait travailler 80 % des muscles du corps en douceur. Grâce aux bâtons, la marche nordique est le sport de plein air idéal pour retrouver la forme et vous tonifier.

Convivialité, bien-être, forme et santé sont au rendez-vous !

La marche nordique s'adresse à tout public, aux sportifs comme aux sédentaires qui souhaitent prendre leur santé en main et se mettre au sport !

Pour tous renseignements, trail.casa@gmail.com
Tél : 07.81.78.93.83 / 06.19.30.12.84
Page FB : TRAIL Loisirs Casa

UNAFAM

- L'Unafam 04 –association d'aide aux familles et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques- participera au forum des associations à Château Arnoux. Vous y rencontrerez nos bénévoles et pourrez découvrir nos actions .

En septembre, deux actions :

- Un Atelier Prospect d'aide aux aidants est organisé les 23, 24 et 25 septembre.

L'atelier Prospect prévu du 23 au 25 septembre 2022 est reporté du 2 au 4 décembre suivant, pour cause d'indisponibilité d'un des formateurs. Elle se déroulera à l'immeuble communal.

Cette modification de dates est intervenue récemment.

Si vous avez un proche présentant des troubles psychiques, êtes isolés, démunis, cherchez de l'aide ou désirez échanger avec des personnes vivant des situations similaires, cet atelier est pour vous.

Animé par deux bénévoles formés à la relation d'aide, il permet de :

- Prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur sa propre vie.
- Prendre conscience des savoirs et des savoir- faire que l'expérience de la maladie fait acquérir.
- Identifier et apprendre à utiliser des stratégies pour faire face dans la durée.
- Développer confiance et estime de soi

Ces ateliers favorisent la liberté de parole et l'écoute de chacun, l'échange entre pairs d'expériences communes, une pédagogie interactive et la co-construction de stratégies spécifiques qui permettent de lutter contre la dépendance et l'isolement.

Attention, 12 participants seulement. Journées gratuites, repas offert par la délégation mais inscription obligatoire auprès de la délégation au :

04@unafam.org ou au 07 67 18 66 88

- Un Groupe de parole pour les frères et sœurs de personnes ayant des troubles psychiques est en projet.

Si vous êtes intéressé, contactez la délégation rapidement. Une réunion aura lieu courant septembre pour décider de la mise en place de ce groupe.

VOUS N'ÊTES PAS SEUL, L'UNAFAM PEUT VOUS AIDER !

En France, plus de 2 millions de personnes* vivent avec des troubles psychiques sévères. 75%** d'entre elles sont accompagnées au quotidien par leur famille.

Pour l'Unafam, une des meilleures façons d'aider les personnes vivant avec des troubles psychiques, c'est d'aider leur entourage.

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et défend leurs intérêts communs depuis 1963.

Grâce à ses 2 000 bénévoles formés présents dans plus de 100 délégations et 300 points d'accueil de proximité répartis dans toute la France, l'Unafam accompagne plus de 14 000 personnes.

* Source : OMS

** Source : Enquête Unafam 2016

BILAN ATELIER INTERGENERATIONNEL

L'ATELIER INTERGENERATIONNEL DE L'ENTREE DES ARTISTES EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN

Il a commencé en septembre 2021 et s'est terminé le 29/06/2022.

Il est ouvert aux enfants à partir de 7 ans et aux adultes.

C'est un atelier d'arts plastiques sous toutes ses formes qui développe la créativité en lien avec le patrimoine, la citoyenneté et l'actualité.

Dix enfants ont participé à cet atelier (7 de la commune, 2 de Salignac et 1 de Peyruis) et 2/3 mamies un peu plus de monde pendant les stages des vacances scolaires.

Quelques exemples de ce qui a été travaillé durant l'année scolaire écoulée :

- Les oeuvres de M. Bernar VENET suite à la visite de la chapelle, fabrication de vitraux,
- Le cycle de l'eau avec la visite de la balade au fil de l'eau avec Luigi CORRARO de l'association du Patrimoine et fabrication d'herbiers suite au ramassage pendant la balade
- Les 13 desserts, peinture sur santons et décoration du sapin de Noël avec des matériaux recyclés
- Créations de cartes de Noël avec l'EPHAD de Peipin ?
- Avec l'ONF, le ramassage des glands et voir leur traçabilité avec étiquetages jusqu'à la pépinière du Jura où ils sont plantés et revendus sur d'autres territoires,
- La visite de la carrière d'argile afin de comprendre le nom des habitants de Château-Arnoux-Saint-Auban « les jarlandins » et fabrication de jarres,

- Visite de la fondation Alexandra DAVID NEEL, fabrication d'une frise pour la journée des droits de femmes et de masques pour le carnaval,

- Le tri sélectif avec le SYDEVOM et ont construit un totem de la paix pour l'Ukraine en matériaux recyclables.

- Fabrication de fusée en l'honneur de Thomas PESQUET

- Peinture sur les bébés Pandas nés au ZOO de Paris,

Chaque séance fait l'objet d'un cours souvent accompagné d'un livret sur le sujet ensuite la mise en place du matériel puis passage à la réalisation donnant naissance à une oeuvre individuelle ou collective, elle se termine par le rangement du matériel et d'un goûter où il est discuté de ce qui a été fait « j'ai aimé, pas aimé » permettant aux enfants et aux adultes d'échanger et parler de leurs expériences. Tout le monde repart avec ce qu'il a fait.

Le bilan est plutôt positif, même si les personnes âgées ont moins fréquenté l'atelier suite à la crise sanitaire.

L'atelier a repris le mercredi 14/09 au Foyer club du 3^{ème} âge, les inscriptions.

Geneviève PELEGRINA
Adjointe déléguée à la Culture
et au Patrimoine



SALON DU LIVRE 2022



Le 2^{ème} Salon du livre et des Arts organisé par l'Association l'Entrée des Artistes et la Municipalité en partenariat avec la Médiathèque, la librairie fil en page, le cinématographe aura lieu les 7/8/9 octobre au complexe sportif José ESCANEZ.

Une cinquantaine d'auteurs inscrits dont la présence du Père Guy GILBERT, « le curé des loubards » le samedi 8/10 à 15H30

Le 7 sera consacré aux élèves de notre commune plus de 400 enfants seront présents.

Le 8/9 octobre ouvert tout public.

Animations, ateliers, conférences, séances de dédicaces, cinéma vous seront proposés gratuitement tout au long de ces 3 jours.

Buvette et restauration rapide sur place.

Un grand merci à tous les auteurs proposant des ateliers gratuits, à tous nos partenaires actuels et à venir, aux bénévoles s'étant inscrits pour aider à organiser cette manifestation.

Renseignements sur le programme ou pour être bénévole au 06.13.39.53.04

Geneviève Pelegrina
Adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine

CHALET PROUVÉ : PATRIMOINE DU XXI^È SIÈCLE

Le « Chalet PROUVÉ » de la rue de la Colline suscite de plus en plus la curiosité. Récemment, deux professeurs d'architecture de l'Université de Tokyo ont fait le déplacement jusqu'à St Auban juste pour y jeter un coup d'œil, faute de pouvoir le visiter.

Ce sera bientôt possible lorsque les travaux de réhabilitation de cette construction remarquable seront réalisés

Et ce projet pourrait prochainement recevoir un coup de pouce fort appréciable : cette « Maison en bois à portique » pourrait être « classée » à l'inventaire des Monuments Historiques, et non seulement « inscrite » comme c'est le cas aujourd'hui.

Cette distinction créerait de bien meilleures conditions d'obtention des aides financières indispensables, et cela, il faut le souligner, sans aucune contrainte supplémentaire pour les riverains du site classé.

Ainsi, ce modeste bâtiment est désormais considéré par les spécialistes et par les représentants des Monuments Historiques comme un jalon essentiel de l'architecture du XXI^{ème} siècle.

Son concepteur, Jean PROUVÉ, est depuis longtemps reconnu comme une personnalité incontournable de l'évolution architecturale française des années 30 à 80 du siècle dernier. Architecte, designer, ingénieur, industriel dans le champ de l'architecture, Jean PROUVÉ a développé tout au long de sa carrière des techniques de construction originales, efficaces et durables.

En ce début de XXI^{ème} siècle, les diverses recherches de solutions constructives légères et décarbonées s'inspirent largement des principes mis en œuvre par Jean PROUVÉ.

De plus, la réhabilitation de ce bâtiment remarquable, construit en 1942, va croiser la mémoire de toute la Cité. Durant toute sa période d'expansion, l'usine de St Auban a édifié, étape par étape, un vaste ensemble unifié, la Cité ouvrière de St Auban, reconnue et labellisée, depuis novembre 2000, comme « Architecture Contemporaine Remarquable ».

C'est donc une vaste entreprise mémorielle qui commence avec la réhabilitation du « Chalet Prouvé », qui permettra, n'en doutons pas, d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Château-Arnoux Saint-Auban.



LES HALLES

A côté de la place Péchiney avaient été construites des « Halles Ouvertes » qui durant de nombreuses années furent un peu la « zone commerciale » de Saint-Auban. Destinées à recevoir les producteurs et/ou les marchands de la région proche. On y trouvait notamment : légumes, fruits, volailles, et poissons. Elles virent naître et disparaître de nombreuses boutiques (abritées dans des constructions légères d'un bout à l'autre des Halles) - destinées à diverses activités commerciales, voire de services. Les Halles ont été occupées à partir de 1919 par des bouchers de Château-Arnoux : M. Barbier, bientôt remplacé par M. Allincourt. Lui succéderont Monsieur André et Monsieur Evesque qui sera le dernier boucher des Halles. Mademoiselle Bonnet (future Madame Joselet), montait chaque jour au Plateau, le lait de la « Vacherie », la ferme située sous la Gare. Edouard Malta, le grand-père de Maryse Vigne-Ghilardi lui succède. Monsieur Poisson, sera le dernier locataire de la Vacherie avant sa démolition au début des années 50. Ce lait servait à approvisionner la « Goutte de Lait » que tenait Séverine Tassis - Tura. Sa fonction : distribuer des biberons et du lait stériles pour tous les bébés de la Cité. Ainsi Saint-Auban fut pratiquement épargné par la redoutable « entérite foudroyante du nourrisson » qui sévissait les étés caniculaires dans les Basses-Alpes. Pour le reste, c'est Mme Frediani qui faisait les livraisons de lait à domicile.

Au départ, des ouvrages fixes en acier servaient de support et d'étals aux divers commerçants. Dangereuses, ces installations ont été supprimées, ainsi que toutes les constructions, il y a 35 ans. Citons quelques acteurs historiques : la Poissonnerie : Marie, puis la marseillaise Margot à l'enseigne de la « Marée Bleue » - l'épicerie et les produits maraîchers avec Madame Dupont (et ses deux filles) - Marrou et Sourribes de Volonne, Anastasio Repoulis et son épouse Anthoussa (fleur) venus d'Athènes au début des années Trente - mais aussi Ode Arnaud et plus tard Gondran de Cruis. C'était aussi une des nombreuses activités de Monsieur Boghossian - le grand-père d'Alain, le Champion du Monde de Football, aidé par son fidèle Adelino Da Silva. Ils vendaient aussi fruits et légumes, ainsi que les « produits de saison ». Madame Balek, montait parfois de Marseille pour vendre ses gâteaux secs. Le dernier épicier fut Gaby Bergia. Madame Erblan était fleuriste. La première agence de Compagnie d'Assurances - et la première entreprise de Pompes Funèbres, s'y installèrent

provisoirement il y a près de 60 ans. Comme la boutique de « Lingerie » de Madame Aimar transférée plus tard Rue Adrien Badin !

Quelle animation tous les matins lorsque les mères de famille venaient faire leurs achats « sous les Halles » ! La fréquentation explosait lors du marché dominical qui s'étalait sur les deux Cours Péchiney, de part et d'autre de la Place éponyme. Marché qui fut longtemps le plus important du département. Pourquoi ? D'abord, plus de 2700 familles vivaient sur le Territoire de Durance Bléone. Elles avaient des liens divers et variés avec le site industriel. Pour la plupart, par les salaires « corrects », qui permettaient « d'irriguer » cette région longtemps sous-développée. Mais aussi par les liens puissants avec le tissu économique proche (commerces - services - artisanat - sous traitance). Plus de la moitié de ces familles fréquentaient ce marché tous les dimanches. D'autre part, Péchiney n'exigeaient ni Droit ni Taxes d'installation pour les commerçants ambulants qui s'y bousculaient !

Face aux halles, on trouvait les douches publiques et la première Pharmacie de Monsieur Guillermet (célèbre pour sa barbiche). Il avait son logement au dessus, ainsi que le Docteur Guigues. A l'arrière, la salle des fêtes. A partir de 1919, ce lieu sert pour les bals, le théâtre, les conférences et le Cinéma muet. Monsieur Etienne y a projeté : les Deux Orphelines, les Misérables, le Comte De Monte-Cristo, Barrabar, la Phocéenne et, comme le veut la tradition un pianiste (russe) montait de Manosque, et jouait durant toute la

séance. La question de l'eau est vitale. L'usine installe un captage dans le Barasson qui alimente un réservoir dit « le filtre » - situé au sommet de l'avenue BALARD. Chacun vient y chercher l'eau avec cruches et bidons. En 1920 des bornes fontaines seront installées aux principaux carrefours. En dépit de la rusticité du lieu, la Cité est épargnée par l'épidémie de Grippe Espagnole (1918 - 1921) qui fit des dizaines de millions de morts en Europe.

Fin 1918 les prisonniers retournent en Allemagne, les mobilisés reviennent, des familles nombreuses s'installent et la Compagnie construit la rue H (aujourd'hui Edouard Branly). Les locaux à usage commercial de la place Péchiney sont inaugurés en 1924. Monsieur Tessier y transfère la Coopérative. Messieurs Fenu, Tellini, François et Pons lui succéderont jusqu'aux années 1980. A côté, madame Hugla tient le débit de tabac. La modiste Philomène Michel rejoint la place, comme sa sœur Reine, coiffeuse. En 1926, monsieur Rousset crée le premier salon de coiffure « hommes » ; il sera remplacé par « les Chastillon » de 1926 à 1980 Auguste (l'immense champion de pétanque) succédant à son père. Monsieur Paul de Volonne ouvre une boucherie, qui sera tenue ensuite, durant 38 ans, par Gaston Queyrel.

Des pans entiers de cette Histoire restent sans doute dans l'ombre. Vous voudrez bien nous le pardonner. C'est désormais à chacun d'entre vous, Femmes et Hommes survivants de cette époque, de l'embellir, et de la compléter.

René GALVEZ



NOM DES ÉCOLES DE CHATEAU-ARNOUX

Le 23 Juin dernier, l'Ecole du quartier de Font-Robert prenait officiellement le nom d'Edouard MANCEAU, écrivain connu et reconnu, notamment dans le milieu « enfance/jeunesse ». Ce choix, fruit d'une réflexion de l'ensemble du système éducatif concerné, sans oublier la contribution prépondérante de la MJC, « Association Complémentaire de l'Ecole », illustre très concrètement la pratique d'une démocratie participative au sein d'un quartier.

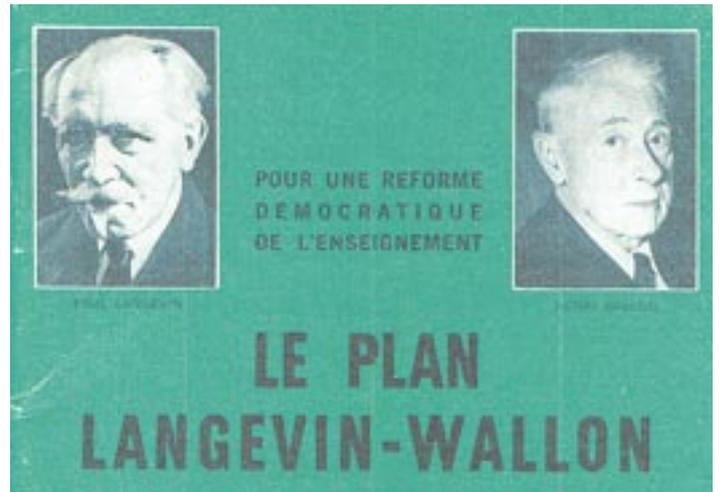
De plus, cette récente actualité offre l'opportunité de revenir sur les noms donnés aux autres établissements publics de la commune.

1953 : réalisation du groupe Paul Lapie à St-AUBAN. Paul, très souvent confondu avec son fils Pierre-Olivier, Ministre de l'Education Nationale de juillet 1950 à mars 1951, était le type même du haut-fonctionnaire que nous souhaiterions rencontrer plus fréquemment. Il était en effet « libre-penseur », philosophe, sociologue, psychologue, et surtout véritable militant de la cause laïque, dans les années 20. N'affirmait-il pas, déjà à l'époque, « que la neutralité religieuse était le seul moyen de garantir, dans notre pays, la liberté de conscience et la paix sociale » ?

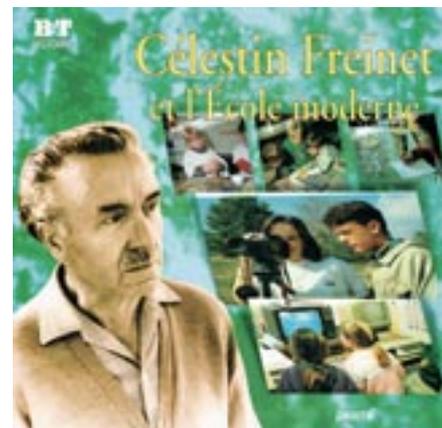
1962 : le Collège, avec un statut de Lycée à ses débuts, porte le nom de Camille REYMOND, lui aussi militant laïque. Ce dernier, partie intégrante de l'histoire locale, fut Député, Conseiller Général et Maire de CHATEAU-ARNOUX. Grâce à ces divers titres, il permit que son projet d'établissement scolaire se réalise à la Bastide Neuve. Légitimement le Collège porte son nom aujourd'hui.

1977 : Consécutivement à l'élection municipale de mars 1977, laquelle avait vu l'avènement de la liste « d'Union de la Gauche » conduite par José ESCANEZ, ce dernier m'avait demandé de soumettre au Conseil Municipal homogène (le scrutin était pourtant à l'époque de type uninominal et non de liste) des noms pour les écoles publiques de quartier, noms en phase avec notre engagement politique du moment. C'est ainsi que les écoles de la Rue Cordier, de St-Jean et du Village s'appelèrent respectivement Henri WALLON, Paul LANGEVIN et enfin Elise et Célestin FREINET. Quant au groupe de Font-Robert (3 classes élémentaires et 2 classes maternelle) il préféra conserver le nom de son quartier, rejetant ceux de Paul ARENE et de Jean GIONO. Son avis ayant été respecté, cela permet aujourd'hui à Edouard MANCEAU de donner son nom à l'établissement.

Ainsi, à la rentrée des classes en septembre 1977, l'Ecole de la Rue Cordier s'appela Ecole Henri WALLON. Mais qui était donc cette personne ? Peu connu du grand public, en revanche il l'était tout particulièrement des militants laïques, lesquels avaient à l'esprit le plan portant son nom et dont il était coauteur avec Paul LANGEVIN, en 1947. Véritable plaidoyer pour une réforme démocratique de l'Enseignement, le fond et la forme de ce projet politique éducatif ne pouvaient qu'être approuvés sans réserve par la nouvelle équipe municipale. D'ailleurs succéda à ce vote, la mise en place de l'autogestion à l'école par la truchement des coopératives scolaires avec l'OCCE, les classes transplantées à caractère artistique (musique et arts plastiques), le concours de « Théâtre Demain » toutes les semaines dans tous les CM de la commune, sans oublier l'importante contribution quotidienne de l'USEP rappelant que l'acte sportif était d'abord un acte culturel. Toutes ces mesures éducatives ont été inspirées notamment par le plan LANGEVIN/ WALLON. Ces derniers, éminents chercheurs à la fois en sciences et sciences de l'Education, avançaient, malgré l'importance des oppositions de l'époque, « que le but de l'école consistait à assurer aux aptitudes de chacun tout le développement dont elles étaient susceptibles ». Cet objectif se voulait à la fois culturel et démocratique. Aujourd'hui nous pouvons nous réclamer de LANGEVIN/ WALLON avec une certaine satisfaction.



Ecole Elise et Célestin FREINET : l'école du Village devint, toujours en 1977, l'Ecole Elise et Célestin FREINET », nom dont les élèves d'aujourd'hui sont très fiers, étant la seule en France à s'appeler ainsi. A cela il y eut 2 raisons. L'une se voulut un hommage à Monsieur ROCHE, enseignant dans cette école, et militant Freinet de la première heure, pionnier du mouvement dans les années 50, époque où il fallait faire preuve d'un certain courage pour emprunter une telle voie, volontairement minée par les instances officielles, dans l'indifférence syndicale du moment.



La seconde raison ayant présidée à un tel choix est beaucoup plus personnelle. J'avais eu en effet beaucoup de chance de côtoyer, à l'âge de 22 ans, Célestin FREINET, alors qu'il était au sommet de sa notoriété internationale. C'était à VENCE, de 1964 à 1966, à l'Ecole Freinet du Pioulier, pendant les vacances scolaires. D'ailleurs, avant de décéder en octobre 1966, Célestin me confia des responsabilités nationales au sein du mouvement de « l'Ecole Moderne », me permettant ainsi de mesurer combien la contribution d'Elise était précieuse. Je la rencontrai assez régulièrement, au point qu'elle accepta de superviser une recherche universitaire, ayant pour seul cadre l'école FREINET de VENCE, et intitulé « le symbole du refuge chez l'enfant ». Pour moi, il eût été maladroit, sinon injuste, de dissocier les 2 prénoms, artisans d'une cause commune, véritable choix de société. Dès lors, le nom de l'Ecole Elise et Célestin FREINET fut voté à l'unanimité par le Conseil Municipal en juin 1977. Elise, auteure de « Naissance d'une pédagogie populaire », pédagogue non-enseignante, fut très touchée par cette décision à laquelle elle n'avait pas été habituée. Quant à nous, nous sommes très fiers de l'avoir prise.

Jaques DALCANT

Ex. Maire -Adjoint Délégué à l'Enseignement,
à la Culture et aux Sports

PETITE HISTOIRE DU FOUR CITOYEN

En partant du parvis du château, un itinéraire piétonnier fort pittoresque dans la partie haute du centre ancien conduit devant la porte d'entrée du four. Un panneau révèle le caractère singulier de cette bâtisse sans fenêtre. Il s'agit bien d'un « four citoyen », construit en 1793, soit en l'an II de la première République. Évidemment, son histoire n'est pas banale, dans la mesure où elle est liée à celle de cette période révolutionnaire.

En effet, à la suite de la nuit du 4 août 1789, laquelle avait aboli les privilèges et les banalités, puis du décret de l'Assemblée Nationale du 26 septembre 1789, ordonnant l'encadrement de tous les biens nobles, et enfin à la suite de du serment de fidélité à la Constitution, prononcé le 18 juillet 1790 par le marquis Jacques de LOMBARD, seigneur de Château-Arnoux, le « four banal » situé à proximité du château devait théoriquement cesser de fonctionner.

En réalité, il survécut encore deux ans, mais avec désormais un fonctionnement citoyen et nom plus féodal, dans l'attente de la construction d'un nouveau four au quartier de la Gabelle, rue Haute. Pour réaliser un tel projet, 21 personnes s'étaient associées en créant le « syndicat du four ».

Ces 21 propriétaires accédaient gratuitement au four, mais ils devaient en contrepartie assurer son entretien et son fonctionnement. Véritables sociétaires, au sens de l'Économie Sociale et Solidaire d'aujourd'hui, ces 21 pionniers autorisaient généreusement les autres habitants à faire leur pain, une fois par semaine, moyennant rétribution d'un pain sur 36 cuits.

Mais évidemment, le pouvoir corrosif du temps a eu progressivement raison de cet état d'esprit humaniste et les propriétaires décidèrent alors d'un commun accord soit « d'arrenter », soit « d'affermier » leur four citoyen.

Par la suite, après avoir échappé de justesse à la démolition, il fut restauré en 2007 par la municipalité, en tant que four à pain. Et le 28 novembre 2008, il fut cédé à la commune pour un euro symbolique par Madame LYONS, descendante de la famille GRANIER, dernière propriétaire des lieux.

Aujourd'hui ce « four citoyen » a retrouvé une seconde jeunesse, à l'occasion de la « Fête de l'Ami du Pain ».

Et pendant la saison estivale, l'intérieur du four est accessible, grâce au dévouement d'un animateur bénévole de l'Association du Patrimoine, cette année M. Gérard COMBE. Un dispositif sonore permet de découvrir l'histoire du four, racontée par son auteur Jaque DALCANT, avec traduction en anglais (H. SONN) et en italien (A.COMBÉ). Ces enregistrements ont été réalisés dans les studios du Théâtre Durance.

Jaque DALCANT



ÉCOLE EDOUARD MANCEAU

Le 3 Juillet dernier, a eu lieu l'inauguration du nouveau nom de l'école de Font Robert, qui correspondait jusqu'à maintenant au nom d'un quartier.



Un vrai nom pour cette école dont la lecture était mise en évidence par Sabrina Akoun et Monique Lecomte, depuis 2018.

Cette année 2022 a clôturé ce beau projet, par une élection organisée par Delphine et Marie-Noëlle. Les enfants et leurs parents ont pu choisir entre 3 écrivains et ont nommé majoritairement, Edouard Manceau.

Cet auteur et illustrateur est venu pendant une semaine réaliser des ateliers avec les jeunes élèves. Il leur a insufflé son énergie et son savoir-faire, les a conseillés pour que chacun se représente sur une grande fresque murale. Ils pourront voir celle-ci longtemps encore.

Il était évident, lors de cette inauguration que ces petits avec leurs yeux pleins d'étoiles, avaient une immense reconnaissance envers Edouard Manceau de donner son nom à l'établissement.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

De nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles, comme la plomberie, l'électricité et diverses réparations, pour cette année scolaire 2021/2022, malgré la baisse des aides de l'Etat, les retards de livraison dus, encore, à la pandémie du Covid et une équipe technique insuffisante pour assurer tous les chantiers.

De nouveaux petits lits ont été livrés, des jouets, des livres ont été acquis. Le chantier d'isolation thermique du bâtiment de l'école Paul Lapie Maternelle avec les appartements en étage a commencé.

Les investissements dans les écoles de la commune s'élèvent à 161 885,92 €, ils concernent des travaux pour l'amélioration de la vie scolaire.

Même si certaines demandes sont longues à être satisfaites, il est important pour le Maire et son adjointe que les enfants et le personnel soient le mieux installés possible et en toute sécurité.

Pour information, le budget des écoles représente une part importante du budget général de la commune.



Evelyne FALAIX
Adjointe déléguée aux affaires scolaires
Enfance et Jeunesse

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LAPIE



Cet été ont débuté les travaux de rénovation thermique du groupe scolaire Paul Lapie, pour un montant d'un peu plus 710 000 € TTC.

Prévus pour une durée de 6 mois, ces travaux ont été phasés en 3 étapes pour s'adapter aux contraintes induites par l'occupation des lieux (écoles, cantine scolaire, logements).

La première phase a priorisé tous les travaux qui impactaient directement les cours des 2 écoles et a donc été programmée durant la période des vacances scolaires estivales.

Grâce aux efforts des 4 entreprises titulaires de ce marché de travaux, ce challenge a pu être relevé et respecté, et ce malgré les difficultés d'approvisionnement des matériaux, la période de congés et surtout les fortes chaleurs qui ont aggravé la pénibilité des interventions.

La collectivité remercie ces véritables partenaires qui de plus ont rendu des prestations de qualité qui vont conférer aux bâtiments une bien meilleure protection thermique et aussi une rénovation esthétique d'ensemble.

Marc ROVIRA
Adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable

QUARTIER DU BELVÉDÈRE

LA FIN DE L'EXPÉRIMENTATION D'UN MODE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le cadre de la stratégie globale de réduction des déchets de Provence Alpes Agglomération, le quartier du Belvédère est depuis avril 2017 une zone test en vue de la mise en place d'une tarification incitative. L'étude préalable a été lancée en automne 2021 et l'heure est au bilan de ce projet.

POURQUOI CETTE ZONE TEST ?

Cette zone test a été mise en place sur le quartier du belvédère afin d'expérimenter un nouveau mode de collecte. Les points de regroupement habituels des containers à ordures ménagères ont été supprimés temporairement et ont fait place aux containers individuels pour chaque habitant du quartier. D'autres expérimentations ont été réalisées, en parallèle, sur le territoire de PAA afin de tester d'autres modes de collecte qui permettent ainsi d'alimenter l'étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative sur le territoire.

LA TARIFICATION INCITATIVE

La tarification incitative vous permettra de payer en fonction de votre utilisation du service : moins vous produirez de déchets, moins vous paierez ! Cette taxe est dite incitative car elle encourage financièrement les foyers à agir sur leur production de déchets et ainsi de réduire de presque 50% les tonnages enfouis. PAA pourra par conséquent maîtriser les coûts du service liés à l'augmentation constante des coûts de traitement.

UNE ÉTUDE PRÉALABLE BIEN AVANCÉE

L'étude lancée en 2021 avec le bureau d'études ECOGEOS a commencé sur

l'état des lieux de la gestion des déchets sur le territoire de PAA. Celui-ci a permis de déterminer plusieurs informations importantes :

1. Le contenu des ordures ménagères du territoire : une caractérisation a été réalisée.
2. Une hétérogénéité importante des modes de collecte qui a pour incidence de complexifier la gestion.
3. Un coût de collecte supérieur par rapport à des territoires identiques.
4. Un service avec peu de marge d'investissements possible : conséquence des augmentations des taxes sur les activités polluantes et des coûts de traitement. Ces dernières sont appliquées à l'exutoire majoritaire des ordures ménagères qui est l'enfouissement avec plus de 17 000 tonnes déposées cette année.

LES SCÉNARIOS

En parallèle de la zone test du quartier du belvédère où la collecte se fait individuellement, une autre zone test a été lancée sur la commune de Volonne. Les points de regroupement en bacs de cette commune ont été supprimés afin de disposer sur chaque point de tri de colonnes à ordures ménagères.

Ce nouveau mode de collecte a également été mis en place sur

d'autres communautés de communes limitrophes au territoire de PAA.

Ces retours d'expérience ont permis de constater une diminution de la production des ordures ménagères dans les mêmes proportions que celles du quartier du belvédère. De surcroît, ce nouveau mode de collecte offre des avantages supplémentaires, tels que la diminution de la fréquence de collecte, des coûts liés et la facilitation du geste de tri. Le bureau d'études, fort de son expérience, est en cours d'élaboration des scénarios détaillés sur ce principe de mode de collecte regroupé.

UN RETOUR À LA NORMALE

Les habitants du quartier du Belvédère seront à nouveau équipés de bacs (conteneurs) de regroupement avant la fin de l'année 2022.

Un grand MERCI à eux pour leur implication et leur patience !

Le Maire, René VILLARD
Conseiller départemental,
2ème Vice-président de Provence Alpes
Agglomération délégué aux déchets

BILAN DE CETTE EXPÉRIMENTATION

Les  :

- Diminution des productions des ordures ménagères (en moyenne -50%).
- Bonne acceptabilité des usagers.
- Pas ou peu d'incivilités.

Les  :

- Règlement de collecte peu respecté (déchets en vrac, containers pas pleins...).
- Augmentation de la fréquence des arrêts.
- Augmentation du coût de collecte.
- Volume de bacs peu personnalisé (en fonction du nombre de personne dans le foyer).
- Non reproductible sur une typologie d'habitat plus rurale ou urbaine dense.

EAU ET ASSAINISSEMENT

En parallèle des canicules de l'été, le territoire métropolitain affronte un vaste épisode de sécheresse. La vallée de la Durance n'y fait pas exception et la Préfecture des AHP a placé les communes de son bassin versant en situation d'alerte.

Les collectivités s'organisent pour y répondre, et en appellent à la responsabilité de chacun et à la solidarité de tous pour veiller à la protection de la ressource. Les usages de l'eau sont limités (Interdiction d'arrosage entre 9h et 19h, interdiction de remplissage des piscines et de lavage des voitures et autres surfaces imperméabilisées du domicile).

Le service de l'eau de Provence Alpes Agglomération, grâce aux aides du Département des Alpes de Haute-Provence et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, travaille à la fiabilisation des ouvrages de distribution et de collecte pour affronter les différentes crises.

Son objectif est de préserver la ressource et l'environnement tout en maintenant un service de qualité auprès de ses usagers, c'est pourquoi Provence Alpes Agglomération a besoin de renforcer son personnel et fait appel de candidatures.

De même que la sécheresse oblige à la sobriété d'usage de la ressource, l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie obligent à une gestion raisonnée des dépenses.

A Château-Arnox Saint-Auban, celles-ci s'articulent autour des missions de réparation des fuites sur le réseau, de remplacement des compteurs de distribution et d'exploitation de la station d'épuration.

Au chapitre des investissements, le service travaille notamment en lien avec la DIRMED et la Commune à la préparation des travaux de renouvellement des réseaux entre la place Camille Reymond et la place de la Résistance, en préalable à la rénovation de la route nationale sur ce tronçon.

L'équilibre budgétaire du service est obtenu par un lissage tarifaire progressif à l'échelle du territoire de l'agglomération. Cette progressivité est calibrée pour accompagner graduellement la transition vers un niveau de tarification cible. Elle doit néanmoins répondre chaque année aux difficultés liées au remboursement de la dette financière du service et aux nécessaires dépenses annuelles d'exploitation et d'investissement.

Préservée des hausses de tarif depuis quelques années, Château-Arnox Saint-Auban n'échappe pas à ce contexte et œuvre désormais en solidarité avec le territoire de l'agglomération pour en défendre les enjeux.

Applicables depuis le 1^{er} juillet 2022, les modifications du tarif d'eau communal se décomposent comme suit :

- Pour l'eau potable : + 18 € HT/an sur l'abonnement annuel (25 => 43 €)
- Pour l'assainissement : + 16 € HT/an sur l'abonnement annuel (25 => 41 €) et -13 c€/m³ (1.43 => 1.30 €/m³) sur la première tranche de volume facturé (0 à 70 m³).

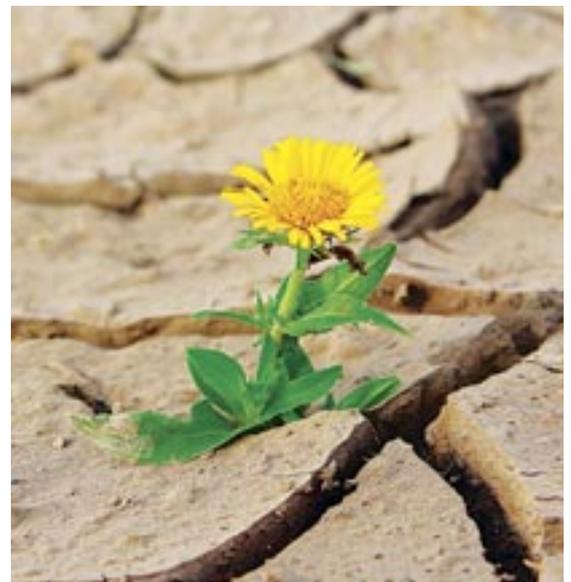
Afin de veiller à maintenir un prix de l'eau acceptable et supportable pour tous les usagers, et surtout les plus vulnérables, une étude tarifaire est en cours qui pourra aboutir à des propositions autour :

- De l'instauration, lorsque possible et souhaitée, de tarifs autres que domestiques : industriels, agricoles, jardins, fontaines, etc...
- De réflexions au regard de la typologie des usagers de l'eau, d'une tarification progressive et/ou dégressive, ainsi que d'une tarification sociale de l'eau

Pour rappel, le service permet dès à présent de lisser les dépenses en eau par l'édition de deux factures annuelles et la possibilité du paiement par mensualisation.

Francine OBELISCO
2^{ème} Adjointe déléguée aux affaires sociales - Solidarité - Logement
Conseillère Communautaire
Membre du Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement

CHÂTEAU ARNOUX SAINT AUBAN			
EAU POTABLE		avant 01/07/2022	après 01/07/2022
Abonnement		25,00 €/an	43,00 €/an
0 > 70 m ³		0,96 €/m ³	0,96 €/m ³
70 > 150 m ³		1,06 €/m ³	1,06 €/m ³
> 150 m ³		1,16 €/m ³	1,16 €/m ³
ASSAINISSEMENT			
Abonnement		25,00 €/an	41,00 €/an
0 > 70 m ³		1,43 €/m ³	1,30 €/m ³
70 > 150 m ³		1,74 €/m ³	1,74 €/m ³
> 150 m ³		2,04 €/m ³	2,04 €/m ³



UN SITE NATUREL OFFERT À LA DÉCOUVERTE

Sous la touffeur estivale, la passerelle et les nouveaux aménagements écotouristiques ont été inaugurés le 13 juillet dernier.

La nouvelle passerelle, d'une portée de 100 m, suspendue au dessus du plan d'eau de la Durance, ferme une petite boucle de 5 km qui complète le « tour du lac » de 10 km, l'un comme l'autre accessibles à pied ou à vélo.

Des aires de découverte, agrémentées d'une vingtaine de pupitres d'interprétation, de bancs et de terrasses d'observation ont été aménagées tout au long du parcours.

Un nouvel espace d'observation privilégié a également été aménagé en aval du Prieuré, après le cimetière St Pierre.

Enfin, un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite a aussi été installé au niveau du grand étang des Salettes.

Ces aménagements ne sont cependant pas achevés. Le projet d'hôtellerie de plein air, côté Château-Arnoux, est toujours en attente de finalisation, avec de possibles modifications des cheminements et de la signalisation.

Les multiples pupitres d'informations scientifiques réalisés en collaboration avec l'Unesco Géoparc mériteraient également d'être traduits, au moins en anglais, pour les nombreux touristes non-francophones qui sillonnent cet espace remarquable.

Pour plus de renseignements sur la richesse naturelle de l'ensemble du

site, il est recommandé de consulter <http://www.ecobalade.fr/balade/balade-chateau-arnoux-04>



© MBQ-Provence Alpes Agglo



© MBQ-Provence Alpes Agglo



© MBQ-Provence Alpes Agglo

CASA 2020

IL EST URGENT

Si la commune veut répondre localement aux enjeux environnementaux, diminuer sa facture énergétique et ne pas augmenter les impôts, plusieurs actions sont nécessaires.

La municipalité doit prévoir un budget prévisionnel pour installer du photovoltaïque sur tous les bâtiments de la commune.

Notre groupe demande depuis 2020 la coupure de l'éclairage la nuit. Enfin c'est fait. Cela existe sans problème depuis longtemps sur les communes environnantes.

L'eau des sources à Château-Arnoux n'est pas exploitée, Nous devons rapidement faire les investissements nécessaires pour collecter cette eau.

PASSERELLE DU LAC

Côté Château c'est la désolation. Rien n'a été fait, anticipé.

Pas de haie de lauriers roses, pas de cyprès, de lavandes.

Pas de panneaux dignes de ce nom indiquant la direction du village, la distance, le temps nécessaire à pied.

Pas de piste cyclable tracée pour sécuriser le trajet des familles et les guider vers le centre du village, vers les commerces, le château, la ferme et son office de tourisme.

La commune serait elle si riche qu'elle puisse se passer de la manne touristique ?

Côté Volonne le travail est fait, Côté Château ? Rien.

Depuis deux ans notre groupe demande la rénovation de l'ancien embarcadère. Nous demandons que le siège social de l'association LA CISTUDE y soit installé, que cet endroit devienne le centre ornithologique du lac, que ce lieu idéalement placé soit l'étape incontournable des touristes entre la passerelle, le futur camping de Château, et les commerces du village, Toujours rien.

FÊTES VOTIVES

Bizarre la gestion des fêtes cette année.

A Château-Arnoux, pas de spectacle visuel pour remplacer les feux. Un repas dansant excentré, entre soit. Pas de bal populaire et convivial sur la place du village. Dommage, drôle de remerciements pour des commerçants qui financent le comité des fêtes.

A St Auban, pas de manège cette année. Une première, une fête sans manèges.

PROJET DE MÉTHANISATION, NUISANCES

Une unité de méthanisation privée ou portée par la Communauté d'Agglomération pourrait voir le jour à côté du parking d'ARKEMA/KEMONE, Lors de la précédente mandature, j'ai pu visiter un site dans le nord de la France. Le risque de mauvaises odeurs tout au long de la journée sera réel pour les quartiers côté usine, Si tel est le cas, les maisons verront aussi leurs valeurs marchandes s'effondrer.

En 2018, lors d'une réunion en salle du Conseil je me suis opposé aux porteurs du projet et à des Maires du carrefour sur une méthanisation à cet endroit là. Le risque réel de nuisances me paraissait bien trop élevé pour les habitants de St Auban.

Un autre emplacement au sud de la plateforme chimique ne serait il pas possible ?

Nous ne voulons pas d'un autre " site des PARRINES" sur notre commune.

Quelle sera la position de Mr le Maire? S'opposera-t-il à la Communauté d'Agglomération sur ce sujet ? Notre groupe vous tiendra informé des suites de ce dossier.

Philippe BERTRAND.
L'équipe CASA 2020

DÉMOCRATIE CASA

ET SI ON ÉCOUTAIT LA SAGESSE DES JEUNES ?

Animateurs et bénévoles pour les colonies de Joie et Soleil ; organisateurs et bénévoles au festival Regarde sous tes fenêtres ; encadrants pour les enfants dans les clubs sportifs... Dans notre commune, les exemples ne manquent pas de jeunes engagés pour l'intérêt général.

Pourtant, trop souvent, dans la bouche des gens d'âge mûr, jeunes=problèmes. On parle d'eux pour déplorer les conneries de quelques uns. On oublie ce que font de positif tout un tas d'adolescents et de jeunes adultes. On n'est pas vraiment à l'écoute de la richesse et la sagesse qu'ils pourraient apporter, si on leur laissait suffisamment de place.

De la place, on croit qu'on leur en fait quand on les invite à participer selon NOS façons de faire. Et quand ça ne marche pas, quand ils ne viennent pas à NOS rendez-vous, ne répondent pas à NOS questions, on dit qu'ils ne s'intéressent à rien... Mais peut-être que c'est notre logiciel, et pas le leur, qu'il faudrait changer ?

Parce que franchement, ceux qui nous mènent droit dans le mur, en ce moment et depuis des décennies, c'est pas « les jeunes » ! Les 12-25 ans d'aujourd'hui n'y sont pour rien dans la crise climatique, écologique et sociale que nous vivons, mais ils vont devoir affronter ce que les générations précédentes ont provoqué. Certains ont déjà retroussé leurs manches et inventent d'autres façons de vivre. D'autres rament pour s'en sortir dans ce monde pas facile, bossent, assument comme ils peuvent. D'autres encore testent les limites de leur famille, de leur voisinage, de la société... histoire de se sentir vivants, peut-être. Leurs bêtises perturbent nos vies bien rangées. Avant de les traiter de voyous, on pourrait peut-être élargir leurs perspectives ? Des horizons autres qu'école-travail/famille/dodo, ça profiterait à tout le monde : les jeunes comme les vieux.

À Château-Arnoux Saint-Auban, les enfants et leurs familles bénéficient d'un service jeunesse à l'organisation bien huilée. La cantine scolaire et le centre de loisirs (le soir après l'école, le mercredi, et pendant les vacances) sont pourvus de personnel et de moyens importants pour une commune comme la nôtre. En revanche, il y a sept ans déjà, la municipalité a abandonné les adolescents à leur sort, en renonçant à leur proposer des actions adaptées.

Certes, il y a le Point information jeunesse qui propose une aide à la recherche de formation, d'emploi et d'activités. Les associations artistiques, sportives et d'éducation populaire, soutenues par des subventions communales, permettent à de nombreux jeunes de s'exprimer et s'accomplir. Mais elles n'ont pas, actuellement, les moyens d'aller chercher toutes celles et ceux qui en auraient le plus besoin.

La commune est donc aujourd'hui placée devant ses responsabilités. Elle peut, si elle le veut, repartir à la rencontre de cette génération oubliée, en référant cette parenthèse de sept ans qui a déjà laissé trop de minots sur la touche. Dédier des moyens à l'animation et la médiation auprès des 12-25 ans, ce serait bénéfique pour tout le monde. Car pourvu qu'on leur permette de s'épanouir, « les jeunes » nous réservent de belles surprises.



Après 2 ans de restrictions sanitaires contraignantes, le forum annuel des associations a été ouvert ce samedi 11 septembre par le Maire René VILLARD, et Bernard JULLIEN l'Adjoint délégué au sport, en lien avec les associations.

Une quarantaine d'associations était représentée et a offert, dans une ambiance familiale et très conviviale, des démonstrations et conseils à plus d'un millier de visiteurs. Le complexe sportif José ESCANEZ n'a pas désempilé de la journée à la grande satisfaction des organisateurs et des bénévoles associatifs. Simulateur de vol du CNVV, escalade, karting à pédale, handball, protection civile, danse, arts martiaux... goûter offert aux enfants, tombola gratuite... il y en avait pour tous les goûts.

Un grand merci au CNVV au travers de son Président Jean-Emile ROUAUX et de sa Directrice Ludivine COUVELARD pour avoir offert 2 baptêmes en planeur pour la tombola, à l'association Team GTI Symbol pour le prêt des kartings pour les enfants, au personnel communal qui a œuvré depuis plusieurs mois pour la réussite de cette journée et un grand merci à vous, bénévoles de toutes les associations qui ne comptez pas votre temps ni vos efforts pour l'animation de la Commune.

Cette journée était la vôtre !

Bernard JULLIEN

5^{ème} Adjoint délégué au sport en lien avec les associations